



Saint SULPICE et CAMEYRAC



Bulletin Municipal • Mai 2019

n° 125



Des centres de loisirs dynamiques



B&C Opticiens

21, Place Maucaillou
33450 Saint-Sulpice
Et Cameyrac

Tél : 05 56 30 21 43
www.bcopticiens.com

Ouvert du mardi au vendredi
09H30 - 12H30 / 14H30 - 19H30

le samedi
09H30 - 12H30 / 14H30 - 18H00

Possibilité de vous recevoir sur
Rendez-vous



Des professionnels au service de votre vision

Coiffure
Brigitte G. Coiffure Mixte

05 56 30 88 50
07 68 64 18 48

Horaires d'ouverture : Mardi au Jeudi 9h - 12h / 14h - 19h
Vendredi 9h - 19h
Samedi 8h - 17h

11 Place Maucaillou - 33450 Saint Sulpice et Cameyrac

CHATEAU
Saint-Sulpice
2000
BORDEAUX
Appellation Bordeaux Contrôlée
MISE EN BOUTEILLE AU CHÂTEAU

S.C.E.A. Vignobles Pierre et Christophe DUBERGÉ
PROPRIÉTAIRES à SAINT-SULPICE & CAMEYRAC 33450
Tél. 05 56 30 83 06 - Fax. 05 56 30 20 32

Sommaire

La vie de la commune	p.4
Culture	p.12
Jeunesse	p.14
Conseils municipaux	p.16

Joyeuse Sports	p.24
Nos associations	p.26
Environnement	p.33
Agenda, état-civil, horaires des messes	p.35



édito

Chères concitoyennes, chers concitoyens

Je souhaite vous tenir informé de l'avancement des projets structurants que nous avons lancés.

En premier lieu, la construction du centre de loisirs à la Maternelle qui permettra un accueil périscolaire amélioré pour nos petits : le permis de construire a été obtenu et les travaux préparatoires sont faits (accès chantier, sondages, études de sol...). La consultation des entreprises est en cours, elles seront choisies fin juin.

L'architecte pour la couverture des courts de tennis a été désigné, il prépare le dossier administratif à la suite des réunions avec la Fédération de Tennis, le Club et les intervenants.

Une étude a été faite pour l'aménagement du carrefour de la route de Magnan avec la route de Bordeaux afin d'avoir une traversée piétonne sécurisée tout en réduisant la vitesse des véhicules : c'est l'installation de deux feux qui a été retenue, feux qui seront commandés pour traverser et qui passeront au rouge si la vitesse est excessive. Nous devons maintenant attendre l'accord du Département s'agissant d'une route départementale.

S'y ajoutera l'aménagement de la route de Magnan-Ouest et de Magnan-Nord quand les logements sociaux de Clairsienne seront terminés.

De plus, en matière de voirie, la Communauté de Communes prépare la réfection de la traversée de La Barade avec cheminement piétons et dispositifs ralentissant là aussi les vitesses excessives.

Concernant l'église de Cameyrac, l'architecte va faire une nouvelle proposition concernant l'accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) car la première ne convenait pas à la commission d'accès et la deuxième aux Bâtiments de France.

Enfin l'arrêt de notre PLU aurait dû être fait en mars mais nous avons appris le 15 février que le cabinet d'urbanisme qui en était chargé avait déposé le bilan.

Nous avons donc recherché un autre prestataire pour le finaliser et les formalités administratives nous ont fait perdre deux mois. C'est le cabinet Métropolis qui a été choisi : il s'est de suite plongé dans le dossier pour qu'il puisse être voté cet été pour une enquête publique à l'automne.

Les complications administratives, les normes imposées, les différents services à consulter, l'avis de nombreux organismes à obtenir sont autant de freins à l'avancement rapide des dossiers. L'heure n'est pas à la simplification.

Pour autant nous suivons au plus près chaque dossier pour poursuivre sans relâche l'amélioration de notre quotidien.

“ Nous suivons au plus près chaque dossier pour poursuivre sans relâche l'amélioration de notre quotidien. ”

Votre Maire

Pierre JAGUENAUD



Association des anciens combattants

Une association d'anciens combattants vit par le souvenir et la mémoire de ceux qui ont combattu pour la liberté et qui ont donné leur vie pour la nation.

Notre commune a énormément souffert au cours du premier conflit mondial de 1914 - 1918 mais également au cours de la 2^{ème} guerre mondiale. L'histoire se répétant, c'est le conflit d'Indochine puis la guerre d'Algérie qui se sont enchaînés.

En ce début de XXI^{ème} siècle, nous sommes dans une période de paix que l'on espère durable. Toutefois, de par le monde, les foyers de guerre et de tension sont toujours aussi nombreux.

C'est pour ces raisons que de nos jours encore, des soldats français laissent leur vie au nom de la France, dans des pays bien éloignés de notre hexagone.

En 2019, la moyenne d'âge des adhérents saint sulpiciens de l'U.N.C avoisine les 82 ans. Ces personnes méritent notre plus haute estime de par leur engagement et les risques encourus dans les conflits. Mais il ne faut pas se laisser prendre par le temps et penser à passer le flambeau assez tôt. En Gironde, beaucoup d'associations similaires sont contraintes de se mettre en sommeil par manque de bénévoles.

La solution ne peut venir que de la jeunesse. Sur notre commune de Saint Sulpice et Cameyrac, il y a bon nombre d'anciens militaires issus des armées de Terre, de l'Air, de la Marine et de la Gendarmerie, anciens cadres ou appelés du contingent. Les statuts de l'Union Nationale des Combattants permettent à cette population militaire de venir renforcer nos rangs et ainsi épauler nos anciens.

Le renouvellement et le rajeunissement sont le futur de notre association.

Notre crédo est : **Souvenir et Mémoire**. Les enfants des écoles nous montrent la voie chaque 11 novembre avec une grande ferveur dans leur participation. Ils mettent également beaucoup de cœur en entonnant, à la perfection la Marseillaise devant notre monument aux morts.

Il est réconfortant de sentir notre jeunesse avec une telle foi patriotique. C'est aussi en pensant à nos enfants qu'il faut s'engager sur la voie de l'investissement bénévole au sein d'une association forte de ces valeurs patriotiques.

Si vous souhaitez être à nos côtés, contactez le président des anciens combattants au : 06 18 95 25 50.

Les Balcons de Léo

Le 25 mars, la résidence Les Balcons de Léo, un programme de 12 appartements en location sociale a été inaugurée. Chaque logement bénéficie d'un balcon ou d'un petit jardin et d'un habitat économe en énergie et respectueux de l'environnement (norme NF). Située à proximité de la gare et du centre bourg, cette opération réalisée en partenariat avec Clairsienne permet à notre commune de continuer à combler le déficit en logements sociaux.

Monsieur le maire a profité de ce moment pour rappeler la nécessaire solidarité au niveau de la Communauté de Communes en matière de construction de logements sociaux et précisé que les lieux de vie doivent être créés au plus près des lieux de travail pour le confort de tous.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux résidents.



▲ L'inauguration des Balcons de Léo

Madame Simone (Jeanne) Greteau nous a quitté

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Madame Simone Greteau.

Elue conseillère municipale pour la première fois sur la liste de Monsieur Coquilleau en 1977, son dévouement, sa gentillesse et son engagement au sein de la commission des affaires sociales lui ont valu l'estime et la reconnaissance de tous.

Nous garderons de Simone l'image d'une personne attachante, toujours souriante et à l'écoute des autres.

Elle a su transmettre toutes ces qualités à sa fille Ghislaine Jaurégui.

L'équipe municipale.



Bourse aux vêtements printemps/été

Elle s'est tenue du 25 au 28 mars. Grâce au dévouement des bénévoles, elle s'est déroulée sans encombre. Les nombreux visiteurs ont pu trouver leur bonheur. Les fonds récoltés permettront au CCAS d'aider les familles en difficulté. Merci aux bénévoles !!

Remise de médaille

Le 12 mars 2019, dans les locaux de la direction départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, a eu lieu la remise des médailles de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Présidé par le directeur départemental et régional, Patrick Baehgne en présence de Monsieur Perpignan, président du comité départemental et de Jean-Louis Seigneur, adjoint aux sports, la médaille d'or du mérite associatif a été remise à Christiane Pulcrano.

Présente dans la vie associative depuis 46 années, Christiane conserve toujours cette envie de créer des liens d'humanisme dans le monde associatif.

Aujourd'hui encore, la philosophie de son bénévolat n'est en rien modifiée. Elle sait ce qu'implication veut dire envers les plus jeunes, les malades avec l'organisation du Téléthon. Elle vient de créer une nouvelle association, Lumière de plumes, qui vient en aide aux malades du cancer. Son temps ne compte pas et elle partage ses activités entre associations culturelles, caritatives et de loisirs.

L'esprit de partage et de solidarité, de conseil et de bienveillance sont les traits de caractère dominant de son bénévolat.



▲ Madame Pulcrano entourée de Messieurs Seigneur et Perpignan

Ets ENDUIT PEINTURE REVETEMENTS

06 03 25 55 11 / 05 56 30 21 63

Richard Xavier

8 chemin Bertrand 33450 St Sulpice & Cameyrac
Peinture int/ext. - Imperméabilisation façades
Papiers peints - revêtements sols & murs
Décoration - placo - faïence - carrelage - parquet
Sinistre/Dégât des eaux

epr.richard@orange.fr

www.enduit-enduit-revetement.fr



isassur
TROUVER & COMPRENDRE SES ASSURANCES

* Trouvez vos assurances

Inter Services Assurances / Courtage en assurance
St Sulpice et Cameyrac
Centre commerciale Super U
8 Place Maucaillou - 33450 St Sulpice & Cameyrac
05 56 30 89 80 - isassur.fr

CAVE L'ŒNOPHILE

TEL 05 56 30 20 67

Nathalie Ribereau
Thés
Cafés
Épices
Cadeaux
Confiserie
Épicerie fine ...



33450 St Sulpice & Cameyrac Pk Super U

Bouteilles, verreries peintes pour anniversaire retraite

Chocolats fins toute l'année

Grand choix Whiskies Rhums Portos vins fins



ZI du Bos Plan
33750 Beychac et Caillau

☎ : 05.56.72.44.20 - 📠 : 05.56.72.88.57

✉ : transcom-voyages@wanadoo.fr

Opérateurs de Voyages et Séjours N° IM033100021

Agence des Arcades

Immobilier de Qualité

Maisons - Villas - Propriétés transactions immobilières



☎ 05 57 48 40 40 www.arcades-libourne.fr

2 agences locales à votre service

📍 **St SULPICE et CAMEYRAC**

Centre Commercial SUPER U

28 place Maucaillou

33450 St SULPICE et CAMEYRAC

📍 **LIBOURNE - St EMILION**

Place de la Mairie

1 pl. Abel Surchamp

33500 LIBOURNE

Initial



www.initial-services.fr

Experts de la location & entretien d'articles textiles et d'hygiène

- ▶ Vêtements et linge professionnels
- ▶ Équipements en hygiène sanitaire
- ▶ Tapis anti-salissures
- ▶ Fontaines réseau

Initial - Route de Martinat - Tél. : 05 57 97 00 30
33450 Saint Sulpice et Cameyrac



Carnaval

Organisé par le Comité des fêtes, le Carnaval a réuni un grand nombre de famille le samedi 9 mars. Après l'élection du roi et de la reine, le traditionnel défilé dans les rues de la commune et la mise à feu de M. Carnaval, un goûter et un moment festif ont été offerts à l'ensemble des participants !

Un grand merci aux centres de loisirs pour la réalisation d'un des chars.



▲ La reine et le roi dans leur char



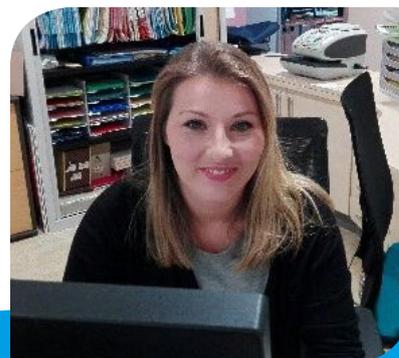
▲ Défilé dans les rues



▲ Mise à feu de M. Carnaval

Arrivée en mairie

Depuis quelques semaines, un nouveau visage vous accueille à la mairie. **Mélody Joubert** en charge de l'état civil, des cimetières et des élections, remplace Virginie Courret mutée plus près de son domicile. Nous souhaitons la bienvenue à Mélody.



Saint Sulpice de France

Le 22^{ème} rassemblement des Saint Sulpice de France s'est déroulé les 11 et 12 mai à Pornichet en Loire Atlantique.

12 communes sont venues des quatre coins de France participer à ce traditionnel rendez-vous annuel.



Le programme était alléchant puisque celui-ci nous proposait la visite des chantiers navals de Saint Nazaire, les marais salants de Guérande et la visite de Terre de sel et son exposition, le musée de l'Escal'Atlantic qui nous a fait découvrir l'intérieur et la vie à bord d'un paquebot.

En 2020 le prochain rassemblement se fera, nous l'espérons dans une commune saint-sulpicienne. De cela nous en reparlerons dans nos prochains bulletins municipaux.

Au quotidien, votre municipalité agit pour...

Votre sécurité :

- Aménagements routiers dans différents quartiers de la commune,
- Sécurisation de la Route Départementale 13, installation d'une écluse et aménagement de trottoirs sur une partie de l'avenue Lagraula jusqu'à la rue Lecric,
- Busage, sécurisation par cheminement piéton et trottoir à Cameyrac,
- Pose d'éclairage public route de Laville, renforcement et rénovation du parc de candélabres,
- Installations d'abris bus,
- Pose d'un radar pédagogique,
- Renforcement de la sécurisation des locaux scolaires,
- Mise en place de la participation citoyenne (voisins vigilants).



▲ Cheminement piéton sécurisé route du Maine martin

L'enfance et la jeunesse :

- Création du Smile (point jeunes), de l'aide aux devoirs pour les collégiens le mercredi après-midi,
- Mise en place d'activités municipales après la classe pour toutes les tranches d'âges scolarisées sur la commune, et d'un atelier de peinture gratuit le mercredi après-midi,
- Séjours et stages avec les centres de loisirs pendant les vacances de 3 à 17 ans,
- Aménagement d'une aire de jeux, rénovation des structures existantes dans les cours d'écoles,
- Maintien et développement de l'école multisport, des vacances sportives et du Conseil Municipal Enfant.



▲ Aire de jeux près du City Stade

Votre Cadre de vie :

- Entretien des bâtiments publics et mises aux normes diverses, économies d'énergie, etc.,
- Entretien des terrains de sport et des espaces verts,
- Renouvellement et complément des équipements mis à disposition des différents services municipaux,
- Mise aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR),
- Rénovation de la mairie, de l'église de Cameyrac (rénovation extérieure),
- Extension du parking place St Roch et du parking de la gare,
- Equipement des services : mise en place de la plateforme de réservation et paiement en ligne pour le périscolaire, achat d'une nouvelle moto pour le garde municipal, d'un tracteur pour les services techniques, etc.,
- Soutien à la vie associative par la distribution de subventions, prêt de locaux, de matériel,
- Soutien aux différentes manifestations organisées sur la commune par les associations, les services, les écoles et les associations intercommunales,
- Elaboration du PLU.



▲ La façade de la bibliothèque nettoyée



▲ Le monument aux morts et la croix rénovés



▲ Agrandissement de la place st Roch



▲ Extension du parking de la gare

La Solidarité :

- Rénovation du local du Secours Populaire,
- Ateliers de prévention, colis de Noël et repas pour le 3^{ème} âge,
- Soutien aux actions développées par le CCAS et aux personnes en difficultés par un accueil en mairie,
- Constructions de logements sociaux,
- Maintien et développement du portage des repas.



▲ Logements Logévie, rue des Anciens Combattants



▲ Logements sociaux Les Balcons de Léo, rue de la Gare

D'autres projets sont en cours de réalisation et verront prochainement le jour grâce au soutien financier de la Communauté de Communes et du Département:

- Construction du pôle jeunesse maternel (permis et subventions accordés, étude de sol réalisée),
- Rénovation intérieure de l'église de Cameyrac et accès PMR (permis en cours),
- Couverture de 2 terrains de tennis (choix de l'architecte réalisé, avant-projet en cours), par la Communauté de Communes, le Département,
- Réfection de routes communautaires notamment l'allée de La Pépinière, route de Bouclon,
- Un cheminement piéton et des travaux de sécurité sont en cours d'étude pour la traversée de la Barade et de Magnan,
- Assainissement collectif extension du réseau à La Barade,
- Soutien à l'arrivée de la fibre optique, l'installation de la piscine intercommunale à St Loubes,
- Achat du terrain réalisé pour la future caserne des pompiers.



▲ Le nouveau plateau au croisement de l'allée de la Pépinière et de la route de Laborde

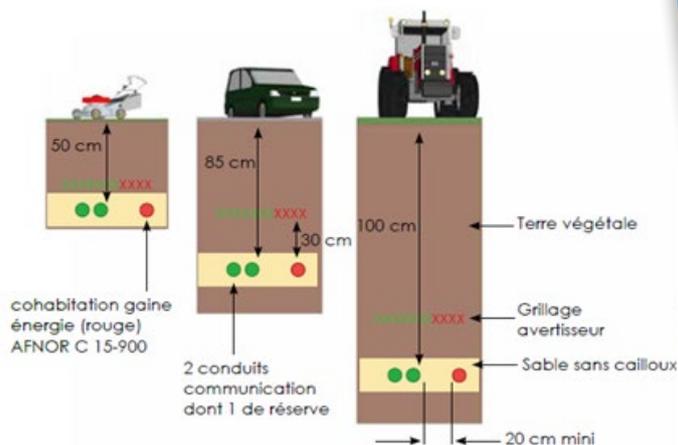
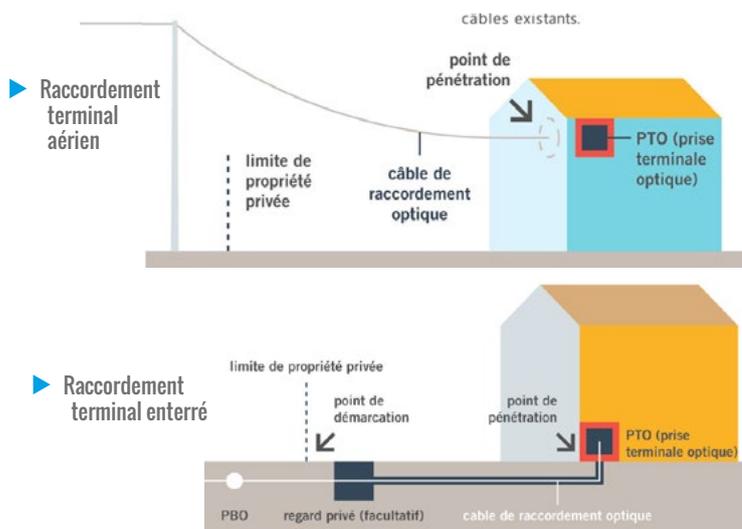
Comment préparer l'arrivée de la fibre optique ?

Les relevés de boîtes aux lettres permettant de recenser les habitations sont terminés. Maintenant les Nœuds de Raccordements Optiques et des Points de Mutualisation sont en cours d'installation. Ces équipements techniques visent à distribuer la fibre optique au niveau d'un secteur.

Enfin, des Points de Branchements Optiques (PBO) sont placés en amont du câblage final. C'est à ces boîtiers que sont raccordées les prises fibres optiques installées dans les bâtiments. La Prise Terminale Optique (PTO) sera installée par l'opérateur (fournisseur d'accès internet) choisi par l'utilisateur. Le raccordement du PBO jusqu'au PTO est effectué soit en aérien, soit en souterrain en fonction de l'existant.

Pour préparer l'arrivée de la fibre, consultez le site de Gironde Numérique girondehautmega.fr

Voici les schémas explicatifs de chaque cas de figure.



▲ Aménagement de ma parcelle, terminal enterré

Vie des commerces

Installé à Saint Sulpice au 20 avenue Maucaillou depuis avril 2009, le magasin Allée du Bio fête cette année ses 10 ans. La gérante, Céline Reynaert, vous accueille du mardi au samedi dans sa boutique spécialisée en produits bio, elle vous conseille pour les produits cosmétiques, les compléments alimentaires et vous propose un service de livraison gratuite sur la commune et les communes environnantes.

Les fruits et légumes proviennent le plus souvent de circuits courts afin de privilégier les petits producteurs. De larges gammes sont présentes en épicerie comme les tisanes, les thés et produits frais.

Depuis quelques mois, Céline Reynaert, a développé une activité de Conseil Santé, pour ceux qui désirent prendre soin d'eux autrement, être accompagnés différemment et rester en bonne santé. Il vous suffit de prendre rendez-vous au 05.56.30.55.08 ou sur place au magasin.

Avec le sourire, l'écoute et le conseil, le magasin Allée du Bio vous remercie de votre confiance.



Alimentation
CosmétiquesCompléments
alimentaires

Allée du Bio

Horaires d'ouverture :
Du mardi au vendredi de
9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h00.
Le samedi de 9h30 à 13h00
et de 15h30 à 19h00.

**Votre conseillère
 Céline REYNAERT**

Livraison à domicile

20 Avenue Maucaillou, 33450 SAINT SULPICE et CAMEYRAC
Tel./Fax : +33 (0)5 56 30 55 08 - www.alleedubio.fr

À la bibliothèque... Atelier de peinture

Ce 2^{ème} trimestre, les enfants ont travaillé l'espace et le geste sur le thème des animaux.

Chacun a laissé courir son imagination et confectionné sa toile géante sur du carton recyclé.



▲ Les enfants autour de leurs œuvres géantes

Les œuvres de ces peintres en herbe seront à découvrir lors de leur exposition en fin d'année scolaire.

Les contes de Johan Arias

Le samedi 16 mars s'est déroulée, à la bibliothèque, la séance de dédicaces de Johan Arias (auteur, comédien et metteur en scène) pour son recueil de contes : « Conte Lune » destiné aux enfants dès 7 ans.

Différents contes ont été lu : Le secret du roi aux oreilles de chèvre, le conte de Mme Baltazar ...

Ces histoires sont à lire en famille ou seul, elles peuvent aussi être mimées comme des petites pièces de théâtre.

Les enfants de l'atelier de peinture ont contribué à cette rencontre en illustrant les histoires.

«Conte de Lune» est disponible à la bibliothèque.



▲ Johan Arias lors de sa dédicace



▲ L'auteur et son public

Galipette à la bibliothèque

Magali Jorge Maia, la nouvelle responsable du RAM, est venue jeudi 14 février à la bibliothèque en compagnie des assistantes maternelles et des enfants pour un plongeon dans l'univers des livres sur le thème de l'amour et les émotions.

Moment calme et apaisant lors de la lecture des différentes histoires sélectionnées. Les enfants sont restés très attentifs et ont posé beaucoup de questions.

Plaisir partagé pour tous les participants, enfants et adultes : encore une matinée réussie !



▲ Les enfants écoutent les histoires racontées par Magali

Rencontre autour des livres

Une belle soirée d'échanges, de coups de cœur, ou pas, dans une ambiance très amicale qui s'est terminée comme à l'accoutumée par la découverte des nombreux derniers achats de livres ainsi que des nouveaux auteurs à découvrir.

Chacun a pu repartir avec le nouveau livre de son choix après avoir partagé, en toute convivialité, de délicieux macarons et le verre de l'amitié.



Lis tes Ratures

La 8^{ème} édition du salon Lis tes Ratures s'est déroulée du 29 au 31 mars à Montussan. L'exposition présentait les travaux réalisés par les élèves des écoles.



▲ La réalisation des élèves de Mme Pinaud (moyenne section)



▲ Quelques travaux de l'école élémentaire



Spectacle de printemps

Grâce à leurs animatrices, les enfants du centre de loisirs maternel « les copains de la forêt » ainsi que ceux participant aux activités municipales danse et musique ont offert, le vendredi 12 avril, à la salle des fêtes, un magnifique spectacle.

Les chorégraphies et danses aux mouvements étudiés et de plus en plus complexes, sur des musiques entraînantes ont donné envie au public nombreux de se lever et de danser.

Les réjouissances se sont poursuivies par une auberge espagnole.

Merci aux animatrices pour cette belle initiative qui a donné le sourire à tous les spectateurs.

▼ Photo finale avec tous les danseurs et leurs animatrices



L'il'öt Loisirs



▲ Sortie à Aloha



▲ Fabrication de nounours avec des serviettes



▲ Intervention des illustrateurs du livre OTTO dans le cadre de Lis tes ratures

SMILE



▲ Bubble Foot



▲ Concours Top Chef



▲ Fabrication d'un tableau végétal

Commune propre

Samedi 9 février, une quinzaine de participants se sont réunis à l'initiative du Conseil Municipal Enfant pour une action « commune propre ».

Les abords du stade, le bois ainsi que les parkings à proximité ont été nettoyés. La pêche fut bonne : bouteilles, gobelets plastiques, mégots, papiers mais aussi aérosols et autres objets insolites ont été dénichés, triés puis déposés dans les poubelles adéquates.

Les enfants ont pris conscience de tout ce qui « traîne » dans la nature. Sarah rappelle qu'il faut faire attention à ne rien laisser derrière soi lorsqu'on pique-nique.

Pour clôturer cet après-midi citoyen, un goûter zéro déchet avec gâteaux maison et gobelets réutilisables, a été partagé. Tous les participants sont unanimes et souhaitent mener à nouveau cette action ! Clavin pense qu'on peut faire mieux et nettoyer plus d'endroits si plus de monde se mobilise.

Avis aux amateurs pour la prochaine édition !!



▲ Les participants à l'après-midi « commune propre »

21 Juin 2019
à partir de 19h30

FÊTE DE LA MUSIQUE!

Comité des fêtes de St Sulpice et Cameyrac

Food truck et marché artisanal

Parc de la Bibliothèque

Procès-verbal de la séance du 23 janvier 2019 à 20 h

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-trois janvier, à vingt heures
Le conseil municipal de la commune de Saint Sulpice et Cameyrac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre Jaguenaud, maire
Date de convocation du conseil municipal : 17 janvier 2019

Etaient présents :

M. Jaguenaud, maire - Mmes et MM. : Laurisse, Taudin, Quintal, Courtazelles, Philippe, Gratia, adjoints - Mmes et MM. : Bonnamy, Poncet, Ornon, Lavigne, Jolly, Desalos, Deschamps, Barbin, Pulcrano, Grenet, Mazuque, Budis, conseillers municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir : M. Medevielle à M. Barbin, Mme Magri à M. Budis

Absents excusés : M. Lambert, Mme Meudan, M. Seigneur, Mme Jauregui

Assistait à la séance : Mme Bourcy

Mme Philippe a été désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2018 ayant été adressé aux membres du conseil municipal, et aucune remarque n'étant formulée, est approuvé à l'unanimité.

M. le maire présente ses meilleurs vœux 2019 à l'assemblée.

Aménagement du secteur de Magnan : rue de Magnan Nord et impasse Magnan Ouest

Pour répondre aux objectifs fixés par la préfecture dans le contrat de mixité sociale, la commune a précédemment passé une convention avec la SA HLM Clairisienne pour la construction, impasse de Magnan Ouest, de 33 logements locatifs sociaux. Avant la livraison de ces futurs logements, il est nécessaire de réaliser des aménagements de sécurité dans ce secteur dit de Magnan c'est-à-dire au niveau des rues de Magnan Ouest et de Magnan Nord et de la traversée piétonne de la RD242 notamment pour les enfants qui se rendront à l'école élémentaire. Ces aménagements de sécurité représentent un investissement de 280 538 € HT ou 336 645,60 € TTC qu'il convient d'approuver et pour lequel il est possible de solliciter des aides financières auprès de l'Etat au titre de la DETR à hauteur de 76 636 € et du département de la Gironde à hauteur de 6 160 € au titre des aménagements de sécurité et de 1 908 € au titre de l'assainissement pluvial sur la RD242

La sécurisation de la traversée piétonne de la RD242 est encore à l'étude. Deux solutions sont examinées : la réalisation d'un plateau ralenteur ou bien la mise en place de 2 feux tricolores sur la route départementale.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces propositions et donne mandat à M. le maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Accessibilité extérieure de l'église de Cameyrac -

Rapporteur M. Quintal

Le projet de restauration intérieure de l'église de Cameyrac a été précédemment validé par le conseil municipal. Lors de l'instruction du permis de construire pour la rénovation intérieure de l'église de Cameyrac, la DDTM a requis le diagnostic d'accessibilité extérieure de l'église. Un bureau d'étude a été mandaté à cet effet. M. Errath, maître d'œuvre, a donc élaboré sur la base du diagnostic remis et les conseils de la DDTM un projet d'aménagement extérieur rendant l'édifice accessible aux personnes à mobilité réduite. Cela consiste à créer une place de stationnement accessible aux personnes à mobilité réduite au plus près de l'édifice avec un cheminement jusqu'à l'entrée de celui-ci et l'élargissement du portail de clôture jusqu'à 2,50 m. Les marches d'accès à l'église seront supprimées. Nous avons reçu l'accord du service archéologique à ce sujet.

Pour rappel,

- Le projet et son plan de financement ont été approuvés lors du conseil municipal 18 octobre 2018 afin de permettre à M. le maire de solliciter les aides financières correspondantes, de signer l'avenant de maîtrise d'œuvre, de passer le marché public de travaux et de déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires.
- Ce projet complété par l'accessibilité extérieure représente un

investissement total de 336 120 € HT (246 000 € HT pour cette première tranche et de 90 120 € HT pour la seconde tranche). Pour la première tranche, il est possible de solliciter des aides financières à hauteur de 105 675 € auprès de l'Etat (DRAC pour 52 200 € et de la DSIL pour 53 475 €), du conseil départemental pour 22 800 €, et du conseil régional pour 43 500 €, et pour la seconde tranche de 50 851 € auprès de l'Etat (16 880 € de la DRAC et 17 091 € pour la DSIL), de 16 880 € du conseil départemental, et de 16 880 € du conseil régional.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition, donne mandat à M. le maire pour effectuer les démarches nécessaires et rappelle que cette délibération vient compléter la délibération du 18 octobre 2018 et rappelle la validité des décisions prises.

Vente de la parcelle cadastrée A274 à Izon

La commune est propriétaire depuis de nombreuses années, suite à un don, d'une parcelle cadastrée A 274 sur la commune d'Izon. Cette parcelle d'une superficie de 5 662 m² est située dans une zone naturelle et inondable. M. Bouchan, riverain de celle-ci, souhaite en faire l'acquisition. Les services de France Domaine ont évalué le 3 décembre 2018 cette parcelle à 1700 €. Dans un premier temps, M. Fabien Bouchan proposait 560 €, mais après négociation il a accepté d'acheter cette parcelle 850 € et de prendre l'ensemble des frais à sa charge. Cette somme sera versée au CCAS de la commune. Maître Bousset, notaire, représentera la commune.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces propositions et donne mandat à M. le maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Engagement de 25% des dépenses d'investissement 2019

L'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales autorise l'exécutif d'une collectivité territoriale d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, avant le vote du budget 2019, et à condition que les crédits correspondants soient inscrits au budget de l'exercice 2019 lors de son adoption.

Dans les limites de 22 234,75 € pour les subventions d'équipement versées et de 87 719,44 € pour les immobilisations corporelles et de 386 425,00 € pour les immobilisations en cours, nous pouvons procéder aux acquisitions et travaux suivants :

- Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles - Compte 204 - Subventions d'équipement versées - Article 2041481
Eclairage public : remplacement de divers foyers hors services 2 489 € TTC
- Chapitre 21 - Immobilisations corporelles
Article 21312 : Bâtiments scolaires : Mise aux normes installations électriques de l'école élémentaire « Cèdre bleu » : 4 363,58 € TTC
Article 21318 : Autres bâtiments immobilisés : annonce marché public de maîtrise d'œuvre pour la couverture des courts de tennis : 119,17 € TTC
Article 2188 Autres immobilisations : Défibrateur école maternelle : 1 535 € TTC.
Total : 6 017,75 € TTC
- Chapitre 23 - Immobilisations en cours - Article 2315 : Installations, matériels et outils : aménagement du parking, rue de la Gare : 7 080 TTC

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces propositions et donne mandat à M. le maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Convention relative au séjour ski 2019

Il convient d'approuver la convention avec les communes d'Izon, Yvrac et Montussan et le projet de financement pour le séjour ski 2019. Le coût du séjour prévisionnel est de 6 620,38 € pour 12 jeunes. Il a été de 5 560,47 € en 2017 et 5 011,98 € en 2018 pour 9 jeunes. La participation des familles est estimée à 2 800 € et celle de la commune à 1 851,58 €. Une aide financière a été demandée au conseil départemental de Gironde, elle est variable d'une année sur l'autre. La participation communale représente le solde des dépenses, participations et subventions déduites. La participation des familles fixée par délibération du 31 mai 2018 est de 303 euros, tarif de base, à laquelle s'applique le quotient familial avec un prix plancher de 150 euros, et un prix plafond de 363,60 euros. Cette participation comprend comme chaque année les frais d'hébergement et les repas complets. Etant donné les montants, il paraît nécessaire de permettre le versement aux parents en plusieurs fois

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces propositions et donne mandat à M. le maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Avenant au contrat initial du cabinet Urbam en charge de l'élaboration du PLU

En 2014, la commune a retenu le cabinet URBAM pour l'accompagner dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Compte tenu des contraintes et de la complexité de ce document à réaliser, la durée d'élaboration est plus longue que celle envisagée, c'est pourquoi, il convient de conclure un avenant de 2 250 € HT au contrat initial de 38 904 € HT, ce qui porte le montant du marché à 41 154 € HT.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces propositions et donne mandat à M. le maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Questions diverses

Mme Courret a demandé sa mutation à St Christoly de Blaye à compter du 1er mars 2019, le recrutement pour un nouvel agent est en cours.

La séance est levée à 20h45

Procès-verbal de la séance du 21 mars 2019 à 20 h

L'an deux mille dix-neuf, le vingt et un mars, à vingt heures
Le conseil municipal de la commune de Saint Sulpice et Cameyrac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre Jaguenaud, maire
Date de convocation du conseil municipal : 14 mars 2019

Etaient présents :

M. Jaguenaud, maire - Mmes et MM. : Laurisse, Seigneur, Jauregui, Taudin, Quintal, Courtazelles, Philippe, Gratia, adjoints - Mmes et MM. : Bonnamy, Poncelet, Ornon, Desalos, Deschamps, Medevielle, Barbin, Pulcrano, Grenet, Mazuque, Magri, conseillers municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir : M. Jolly à M. Desalos, M. Budis à Mme Magri

Absents excusés : M. Lambert, Mme Meudan, M. Lavigne

Assistait à la séance : Néant

Mme Philippe a été désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 23 janvier 2019 ayant été adressé aux membres du conseil municipal, et aucune remarque n'étant formulée, est approuvé à l'unanimité.

Débat d'orientation budgétaire - Rapporteur M.

Laurisse

Pour mémoire, le Débat d'Orientation Budgétaire est une étape obligatoire dans la construction budgétaire des communes dont la population est supérieure à 3 500 habitants. Si cette étape n'était pas réalisée elle rendrait illégale l'adoption du budget.

1. CONTEXTE GENERAL

a. Situation globale

Zone euro : la dynamique ralentit.

Après une nette embellie en 2017, la croissance de la zone euro s'est considérablement affaiblie en 2018. Celle de l'Espagne et de la France ont été en tête mais elle a calé en Italie et ralentie en Allemagne. En 2018, les indicateurs avancés se sont retournés annonçant un ralentissement progressif de l'activité, fragilisée par une plus faible contribution des échanges commerciaux mondiaux. L'environnement international se révèle moins porteur en raison des tensions entre la Chine et les Etats-Unis, des difficultés des pays émergents et en Europe du Brexit et du budget italien. La croissance de la zone euro de 2,5% en 2017 est passée à 1,9% en 2018 et pourrait s'établir à 1,3% en 2019.

Zone euro : vers une normalisation de la politique monétaire.

Celle-ci est dictée par l'inflation. Portée par la remontée des prix du pétrole en 2018, l'inflation qui était de + 1,5% en moyenne en 2017 a dépassé en 2018 l'objectif d'inflation de la BCE (2%) pour atteindre 2% en juin 2018 et 2,2% en octobre 2018. En moyenne elle a été de 1,8% en 2018 et devrait rester à ce niveau en 2019. Consciente de l'accumulation des incertitudes, la BCE pourrait donc retarder son calendrier de normalisation de la politique monétaire. Elle a

annoncé ne pas bouger ses taux directeurs avant l'été 2019 et probablement pas jusqu'à la fin de 2019.

France : la croissance faiblit en 2018

Après un rythme de croissance particulièrement dynamique en 2017, la croissance française a fortement ralenti en 2018 malgré le rebond du troisième trimestre laissant présager 1,5% de croissance moyenne en 2018. En conséquence, il est attendu un affaiblissement de la consommation privée qui devrait être en partie contenu grâce aux mesures fiscales favorables aux ménages entrant progressivement en vigueur depuis octobre 2018.

La baisse du chômage reste un enjeu qui conditionne la prudence des ménages notamment en matière d'épargne. Après son pic de 10,6% mi-2015, il a atteint 9,1% fin 2017. En 2018 la tendance à la baisse semble s'être enrayée pénalisée par le ralentissement de la croissance et la réduction des emplois aidés. Il se situe à 9,3% fin 2018.

France : une inflation supérieure à celle de la zone euro

Boostée par la remontée du prix du pétrole et le relèvement des taxes sur le tabac et l'énergie, l'inflation a continué à croître (pic de 2,3% en juillet 2018) et devrait atteindre 1,9% pour l'année 2018. Cette remontée de l'inflation a pesé sur le pouvoir d'achat des ménages qui a reculé de 0,5% au premier trimestre 2018. Mais les mesures fiscales ont conduit à une nette progression de revenu disponible de sorte que le pouvoir d'achat des ménages a cru de 0,6% ce qui a profité à l'épargne (+14,3%). Cela a sans doute contribué au rebond de la consommation du troisième trimestre toutefois principalement dû aux nombreuses ventes de voitures neuves grâce aux promotions consenties pour écouler les stocks avant l'entrée en vigueur des normes plus strictes de mesure des émissions polluantes.

France : maintien des bonnes conditions de crédit.

Les conditions de crédit demeurent accommodantes tant pour les entreprises que pour les ménages de l'ordre de 1,5%. Toutefois, la demande de crédit des ménages décélère en 2018 en lien avec la hausse des prix de l'immobilier. Fin 2018, l'ensemble des crédits est reparti à la hausse en lien avec les importants achats de voitures neuves.

France : une consolidation budgétaire retardée.

En juin 2018, la France est officiellement sortie de la procédure européenne de déficit excessif ouverte à son encontre depuis 2009 puisqu'en 2017, le déficit était inférieur à 3% et devrait être d'environ 2,6% en 2018. Les mesures de pouvoir d'achat annoncées en décembre 2018 vont probablement refaire dépasser le seuil de 3%. La dette publique qui a atteint 98,5% fin 2017, se rapproche des 100% fin 2018. Celle-ci devrait évoluer légèrement à la hausse et aucune baisse significative n'est désormais attendue avant 2021 même si dans son projet de loi de finance pour 2019, le gouvernement a réaffirmé son triple objectif d'assainissement des finances publiques d'ici 2022 : réduction de 2 points de PIB du déficit public, de 3 points des dépenses publiques et de 5 points de la dette.

b. Principales mesures relatives aux collectivités locales

- Les transferts financiers de l'Etat aux collectivités passent de 104,6 milliards d'euros en 2018 à 111,4 milliards d'euros en 2019 soit + 6,5%. Cette hausse tient principalement à la deuxième vague du dégrèvement progressif de la taxe d'habitation pour 80% des ménages les plus modestes (4,8 milliards d'euros) ce qui ramène peu ou prou la hausse de ces transferts à la valeur de l'inflation.
- Les concours financiers de l'Etat aux collectivités locales passent de 48,2 milliards d'euros en 2018 à 48,6 milliards d'euros en 2019 soit + 0,83% nettement en dessous de l'inflation. Rappelons que certains de ces concours nous concernent puisqu'ils recouvrent :
 - La dotation générale de décentralisation (DGD) qui compense les charges résultant des transferts de compétence,
 - La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) inchangée par rapport à 2018 pour 1 046 millions d'euros,
 - La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) qui passe de 615 millions d'euros dans le budget 2018 à 570 millions dans le budget 2019,
 - La dotation globale d'équipement des départements,
 - La TVA des régions.
- Les prélèvements opérés sur les recettes de l'Etat au profit des collectivités territoriales qui s'élèvent à 40,47 milliards d'euros dans le budget 2019 sont en augmentation de 0,3% par rapport à 2018. Le niveau global de la DGF fixé à 26,9 milliards d'euros est maintenu à son niveau de 2018, comme promis en contrepartie du dispositif de contractualisation.
- La compensation liée à l'exonération de CFE (Cotisation Foncière des Entreprises ou ex taxe professionnelle) sera en diminution de 144 millions d'euros dont 64 millions pour le bloc communal via la diminution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP) et de la dotation de compensation de la réforme de la taxe

professionnelle (DCRTP). Ces minorations se feront en fonction des recettes réelles de fonctionnement de 2017.

- L'automatisation du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) décidée en 2018 et qui devait être appliquée au 01/01/2019 est reportée au 01/01/2020 compte tenu de sa complexité technique.
- La dotation de solidarité urbaine (DSU) et la dotation de solidarité rurale augmentent de 90 millions d'euros chacune soit + 4,62% en tout pour le bloc communal

c. Situation de notre commune

FONCTIONNEMENT

Le total des dépenses évolue ainsi en dehors du virement à la section d'investissement et des opérations d'ordre ou exceptionnelles :

- 2014 : 2 784 k€
- 2015 : 2 845 k€
- 2016 : 2 816 k€
- 2017 : 2 845 k€
- 2018 : 2 872 k€

Comme l'année dernière, les dépenses restent donc stables puisqu'elles augmentent de 88 k€ entre 2014 et 2018 (voire diminuent si l'on tient compte de l'inflation) malgré les dépenses complémentaires induites.

Entre 2017 et 2018, les charges à caractère général augmentent de 47 k€. Les diminutions des achats, fournitures, cérémonies, contentieux, ne compensent pas les dépenses d'entretien, de maintenance, d'assurance.

L'évolution des charges de personnel nette des remboursements maladie est de 0,79% soit inférieure au GVT.

Le total des recettes évolue ainsi en dehors du résultat reporté et des opérations exceptionnelles :

- 2014 : 3 052 k€
- 2015 : 3 007 k€
- 2016 : 3 080 k€
- 2017 : 3 135 k€
- 2018 : 3 158 k€

L'évolution de 23 k€ reste faible au regard de l'inflation de la période. Pour mémoire, la Dotation Globale de Fonctionnement a diminué de 140 k€ depuis 2014. Pour mémoire également, la commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition en 2018.

Comme l'an dernier, la baisse des dotations de l'Etat a été compensée (à l'inflation près) par les ressources propres de la commune.

Au final l'excédent de fonctionnement évolue ainsi avant virement à la section d'investissement :

- 2014 : 620 k€
- 2015 : 539 k€
- 2016 : 609 k€
- 2017 : 715 k€
- 2018 : 740 k€

Soit une augmentation de 25 k€ entre 2018 et 2017.

INVESTISSEMENT

Le montant des dépenses d'investissement se monte à 867 k€. Les restes à réaliser à prendre en compte pour le budget 2019 se montent à 1 372 k€ (pôle jeunesse pour 1 043 k€, église de Cameyrac pour 273 k€, transformateur Magnan ouest pour 32 k€, éclairage public pour 17 k€, divers pour 7 k€).

L'année 2018 a donc été une année de préparation et 2019 sera une année de réalisation. En effet de ces 866 k€ on peut retrancher 260 k€ de remboursements d'emprunts. Le réalisé décaissé de 2018 se monte donc à 606 k€ dont les principales dépenses sont :

- Travaux de voirie pour 301k€
- Bâtiments pour 104 k€
- Subvention Clairienne pour 45 k€
- Informatique (logiciels et matériels) pour 43 k€,
- Terrains pour 30 k€
- Aires de jeux pour 19 k€
- Eclairage pour 15 k€
- Divers pour 49 k€

En matière de recettes, le total est de 1 601 k€ en dehors du virement de la section de fonctionnement au titre de l'année 2018. Les restes à réaliser reportés en 2019 se montent à 317 k€ (il s'agit de subventions).

- 197 k€ de subventions
- 507 k€ entre l'excédent de fonctionnement capitalisé, le FCTVA et la taxe d'aménagement
- 415 k€ d'emprunt
- 340 k€ de report de l'année précédente
- 142 k€ au titre des amortissements ou opérations d'ordre

Globalement ces résultats montrent une amélioration de la santé financière de notre commune. Ces résultats sont assis sur une qualité comptable de l'information mesurée par la DGFIP via environ 75 items visant à apprécier les risques en matière de qualité de la comptabilité. L'ensemble de ces items est synthétisé dans un indice qui partant de 13,2 sur 20 en 2014 se situe fin 2017 à 18,5 sur 20, légèrement supérieur à la moyenne nationale.

2. TENDANCES BUDGETAIRES ET GRANDES ORIENTATIONS DE NOTRE COMMUNE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En terme de fiscalité notre commune reste particulièrement attractive, d'autant que nous avons conservé tous les abattements

à la base antérieurs.

Ci-dessous les valeurs de quelques communes.

	Taxes foncières					
	2017			2018		
	TH	FB	FNB	TH	FB	FNB
Fargues	12,3	21,07	66,06	12,3	21,07	66,06
Ste Loubès	16,63	22,2	67,65	16,95	22,63	68,96
Ste Eulalie	16,90	22,93	51,24	16,90	22,93	51,24
Salleboeuf	12,52	18,18	60,05	12,52	18,18	60,05
Montussan	10,85	22,26	55,35	10,85	22,26	55,35
Créon	19,65	20,69	46,51	19,89	20,94	47,07
Yvrac	8,94	12,86	45,87	9,07	13,05	46,54
Beychac et Caillau	9,56	18,78	52,2	9,56	18,78	52,2
Saint Sulpice et Cameyrac	10,29	18,52	45,67	10,29	18,52	45,67

Au regard :

- de ces positions,
- de la contrainte atténuée sur nos recettes,
- des incertitudes liées au futur de la taxe d'habitation déjà évoquées l'an dernier et qui restent d'actualité,

il pourrait être envisagé comme l'an dernier d'attendre d'en savoir davantage tant sur ces points que sur une éventuelle réforme fiscale plus vaste avant de toucher à nos taux d'imposition.

Nous devrions constater une augmentation des bases liée à la croissance du nombre de permis de construire accordés.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Par rapport au budget de 2018, nous chercherons à obtenir un budget de fonctionnement 2019 en augmentation de l'ordre de l'inflation.

Les travaux en régie effectués par nos services seront triplés par rapport au budget de 2018 et multipliés par dix par rapport au réel de l'année 2018. Ceci aura un impact par une augmentation des charges à caractère général. Elle trouvera sa contrepartie dans les recettes correspondantes.

Nous devons faire face à des travaux d'entretien importants sur les stades. La région nous a annoncé une hausse des transports scolaires. Les frais d'intérim liés aux absences pour longue maladie ne se retrouveront pas en 2019, les embauches ayant été faites. Bien entendu, cette dépense qui était en 2018 dans les charges à caractère général se retrouvera en salaires en 2019.

Les frais financiers continueront à diminuer par le remplacement d'emprunts anciens à taux élevé par des emprunts plus récents conclus à moindre taux.

Il sera budgété davantage de participation aux activités extra-scolaires ce qui se retrouvera tant en charges qu'en recettes.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les principaux investissements pour 2019 sont :

- Pôle jeunesse
- Continuité de la rénovation de l'église de Cameyrac
- Couverture de deux tennis
- Mises en accessibilité PMR
- Sécurisation de la rue des anciens combattants
- Sécurisation des rues Magnan Nord et Ouest
- Des travaux électriques et d'éclairage public en lien également avec les nouveaux lotissements
- Confinement, anti-intrusion, mise aux normes

Nous continuerons à déposer (ou redéposer) tous les dossiers de demandes de subventions, absolument nécessaires pour la concrétisation des projets.

Les taxes d'aménagement devraient également se situer à un niveau significativement plus élevé qu'il y a quelques années.

La vente des terrains communaux budgétée en 2018 devrait se faire en 2019.

FINANCEMENT

Concernant la situation financière de la commune l'évolution des emprunts depuis l'année 2014 est la suivante en milliers d'euros :

ANNEE	REMBOURSEMENT CAPITAL	EMPRUNT CONTRACTE
2014	217	0
2015	221	240
2016	249	240
2017	248	290
2018	260	415
2019	274	
TOTAL PERIODE	1 469	1 185

Le désendettement de la commune est donc significatif et compte tenu des perspectives évoquées au début de cette note, nous devons envisager de contracter un nouvel emprunt pour faire face aux investissements importants envisagés en 2019. L'ensemble de nos emprunts sont à taux fixe et ne comportent pas d'emprunt toxique au sens de la courbe de Giesler. Tous les emprunts dont le taux d'intérêt pouvait être renégocié l'ont été, il y a quelques

années.

Le capital restant dû, des emprunts dont le remboursement s'achève prochainement, est le suivant :

- Emprunt contracté en 1999 : 146 068,05€
- Emprunt contracté en 2000 : 7 622,45€
- Emprunt contracté en 2004 : 20 567,01€
- Emprunt contracté en 2005 : 128 459,76€

ENGAGEMENTS PLURIANNUELS

En fonctionnement, seuls sont concernés les contrats dont les dates d'échéance ne coïncident pas avec l'année civile ce qui est le cas de la restauration scolaire, contrat annuel cependant.

En investissement, il n'y a pas d'engagements pluriannuels sauf des projets dont la réalisation s'étale sur plusieurs exercices :

- Le PLU
- Les mises aux normes PMR

Les travaux concernant l'église de Cameyrac font l'objet de plusieurs tranches engagées séparément.

Engagement de 25% des dépenses d'investissement 2019

L'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales autorise l'exécutif d'une collectivité territoriale d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, avant le vote du budget 2019, et à condition que les crédits correspondants soient inscrits au budget de l'exercice 2019 lors de son adoption.

Dans les limites de 87 719,44 € pour les immobilisations corporelles et de 386 425,00 € pour les immobilisations en cours, nous avons procédé par délibération du 23 janvier 2019 à des engagements que nous devons compléter par les suivants pour procéder aux acquisitions et travaux ci-dessous :

- Chapitre 21 - Immobilisations corporelles
Article 2183 : Matériel de bureau et informatique : 658 € TTC : ordinateur bibliothèque Total : 658 € TTC
- Chapitre 23 - Immobilisations en cours
Article 2313 : Constructions : 944,40 € TTC : relevé topographique pour l'accessibilité extérieure de l'église de Cameyrac ;
Article 2315 : Installations, matériels et outils : 31 733,52 € TTC : aménagement de 4 places de stationnement rue de la Gare, 1167,12 € TTC : reprise de tranchée route du Stade, 1968 € TTC : étude de sol complémentaire pour le Pôle jeunesse.
Total : 35 813,04 € TTC

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces propositions et donne mandat à M. le maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Modification des statuts de la communauté de communes du secteur de St Loubès

Le conseil communautaire par délibération du 31 janvier 2019 a souhaité modifier les statuts de la communauté de communes du secteur de St Loubès pour pouvoir à la demande de la préfecture, modifier les intitulés des compétences suivantes et détacher la compétence relative aux eaux pluviales :

- L'intitulé de la compétence concernant les aires d'accueil des gens du voyage doit prendre en compte les modifications apportées par l'article 1 de la loi du 7 novembre 2018 et être précisé comme suit : création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs ;
- L'intitulé de la compétence relative à la contribution au SDIS doit être modifié comme suit : contribution au financement du budget du SDIS ;
- La compétence eaux pluviales doit être détachée de la compétence eau, et a été retenue comme compétence facultative comme suit : gestion des eaux pluviales : réseaux pluviaux enterrés des voies d'intérêt communautaire.

Chaque commune, membre de l'EPCI, doit se prononcer afin que ces nouveaux statuts dans un délai de 3 mois. En cas de silence à l'issue de celui-ci, l'avis de la commune sera réputé comme favorable.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces propositions et donne mandat à M. le maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Convention relative à la mutualisation des services avec Gironde Numérique

A des fins de sécurisation juridique des relations entre la commune et le syndicat mixte Gironde Numérique au titre des services numériques mutualisés, il convient de formaliser cette adhésion par le biais d'une convention précisant les conditions d'utilisation de ces services.

Pour rappel, la communauté des communes du secteur de

St Loubès participe financièrement pour elle-même et les communes membres à Gironde Numérique, ce qui nous permet de bénéficier des prestations forfaitaires qui portent sur l'accès à la plateforme de services et la sécurisation des données.

Si l'EPCI et ses communes membres veulent bénéficier de prestations complémentaires, non prévues dans le forfait, elles seront facturées à l'EPCI en fonction de la tarification prévue dans le catalogue des services.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces propositions et donne mandat à M. le maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Information relative à l'arrêt d'activité du cabinet

Urban, en charge de la révision de la PLU

Mme Durand-Laville, cabinet URBAM, en charge du dossier de révision du PLU, nous a fait part mi-février de l'arrêt de son activité au 28 février 2019 pour des raisons médicales.

Par conséquent, nous allons devoir mandater un nouveau cabinet pour finaliser le projet de PLU.

Le conseil municipal a pris bonne de cette information et donne mandat à M. le maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Questions diverses

- Inauguration des Balcons de Léo, rue de la Gare, le lundi 25 mars à 11h30 sur site.
- Arrivée de Mme Mélody Joubert, en remplacement de Mme Sophie Da Silva à l'accueil.
- 34ème Bourse aux vêtements organisée par le CCAS mardi 26 mars et mercredi 27 mars 2019.
- Lis Tes Ratures aura lieu le 30 et 31 mars 2019 à Montussan.
- Déploiement de la fibre optique. M. Pulcrano annonce que les travaux se déroulent bien. On peut suivre leur évolution en se connectant sur le site Gironde Omega. Une réunion publique destinée aux habitants raccordés lors de la première tranche de travaux se déroulera le 4 avril à 19h à St Loubès.

M. le maire indique que nous entrons dans la dernière année de notre mandat, de gros investissements vont être lancés, ils ne seront probablement pas tous achevés d'ici aux prochaines élections municipales.

M. le maire adresse ses remerciements à l'ensemble des élus pour leur investissement durant ses 5 années passées avec le même esprit constructif pour défendre l'intérêt général, celui de la commune et des concitoyens, et pour la qualité de leur participation que ce soit de la part des anciens en poste depuis 1980 et 1983 ou bien des nouveaux venus.

M. le maire annonce qu'il ne se représentera pas en tant que maire lors des prochaines élections municipales mais qu'il accompagnera avec plaisir la liste Républicaine de Défense des Intérêts Communaux qui existe depuis 1946 sur la commune.

Chacun, et chacune, sera amené à se déterminer en fonction de ses activités dans les prochains mois dans la perspective de la prochaine échéance électorale. Tous les conseillers ont pu prendre la mesure de la vie communale, pas toujours simple pour le maire et ses adjoints, mais il faut bâtir et repartir de cette expérience. C'est pourquoi, c'est le moment de susciter cette réflexion afin que chacun et chacune puissent se prononcer avant cette période si particulière qui précède les élections municipales.

La séance est levée à 21h15

Procès-verbal de la séance du 11 avril 2019 à 20 h

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril, à vingt heures
Le conseil municipal de la commune de Saint Sulpice et Cameyrac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre Jaguenaud, maire
Date de convocation du conseil municipal : 4 avril 2019

Etaient présents :

M. Jaguenaud, maire - Mmes et MM. : Laurisse, Seigneur, Taudin, Quintal, Gratia, adjoints - Mmes et MM. : Bonnamy, Ornon, Lavigne, Jolly, Desalos, Barbin, Pulcrano, Mazuque, Budis, conseillers municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir : M. Courtazelles à M. Jaguenaud, Mme Philippe à M. Gratia, M. Poncelet à M. Seigneur, M. Medevielle à M. Barbin - M. Grenet à M. Pulcrano, Mme Magri à M. Budis.

Absents excusés : M. Lambert, Mme Meudan, Mme Jauregui, Mme Deschamps

Assistait à la séance : Néant

M. Seigneur a été désigné secrétaire de séance.

Décisions budgétaires

Le procès-verbal de la séance du 21 mars 2019 ayant été adressé aux membres du conseil municipal, et aucune remarque n'étant formulée, est approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2018 :

M. Laurisse indique que les deux comptes correspondent. Il expose comme suit le compte administratif 2018.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés antérieurs		437 491,94 €		340 534,08 €
Opérations de l'exercice	2 873 514,94 €	3 176 467,41 €	866 808,32 €	1 261 180,02 €
TOTAUX	2 873 514,94 €	3 613 959,35 €	866 808,32 €	1 601 714,10 €
Résultats de clôture		740 444,41 €		734 905,78 €
Reste à réaliser			1 371 786,52 €	317 131,00 €
Besoin de financement				319 749,74 €

Monsieur Seigneur assure la présidence du conseil municipal pour le vote et comme le prévoit la loi, Monsieur Jaguenaud, maire qui a assuré la gestion 2018, quitte la séance.

Le compte administratif de Monsieur Jaguenaud, maire en 2018 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion de Monsieur le receveur est identique au compte administratif et propose de l'approuver.
Le compte de gestion de Monsieur le receveur est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat 2018 :

Après avoir approuvé le compte administratif, il doit être décidé d'affecter en section d'investissement, une partie du résultat de la section de fonctionnement, ce qui avait été prévu dans le budget de l'exercice 2018, comme suit : 1°) couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » : 319 749,74 et 2°) le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » : 420 694,67 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

Budget unique 2019, et subventions aux associations :

M. Laurisse expose le projet de budget primitif 2019 comme suit :

Section de Fonctionnement :

Recettes		Dépenses	
Recettes réelles de l'exercice	3 030 009,90 €	Dépenses de gestion courante	3 030 346,02 €
Produits exceptionnels	26 784,00 €	Charges financières	74 590,86 €
Recettes d'ordre	51 692,00 €	Charges exceptionnelles	2 500,00 €
Résultat de fonctionnement reporté	420 694,67 €	Dépenses imprévues	5 000,00 €
		Dépenses d'ordre	446 743,69 €
Total des recettes	3 559 180,57 €	Total des dépenses	3 559 180,57 €

Section d'investissement :

Recettes		Dépenses	
Reste à réaliser	317 131,00 €	Reste à réaliser	1 371 786,52 €
Recettes d'équipement	1 233 467,00 €	Dépenses d'équipement	2 712 134,10 €
Recettes financières	627 847,74 €	Dépenses financières	279 138,11 €
Recettes d'ordre	446 743,69 €	Dépenses d'ordre	51 692,00 €
Solde d'exécution positif reporté	734 905,78 €		
Total des recettes	3 042 964,21 €	Total des dépenses	3 042 964,21 €

Monsieur Laurisse indique que les subventions aux associations 2019 proposées selon les critères déterminés, ont été maintenues dans une enveloppe identique à celle de 2018. Le montant de chaque subvention est adopté selon le principe décidé l'an dernier, en fonction de la participation aux manifestations communales et du nombre de licenciés. Il rappelle que des subventions exceptionnelles peuvent être attribuées sur délibération pour une nouvelle demande ou des sélections sportives par exemple.

6574	523	Secours populaire	350,00 €
6574	833	Société de chasse Saint Hubert	1 400,00 €
6574	40	Course et Nature	180,00 €
6574	524	Lumière de plumes	180,00 €
6574		Demande exceptionnelle	1474,00 €
		TOTAL	26 000,00 €

Les membres du conseil municipal qui sont présidents ou membres des bureaux des associations aidées par la commune ne prennent pas part aux votes concernant leur association.

Les subventions aux associations 2019 sont approuvées à l'unanimité. Les subventions ne seront versées que sur présentation des justificatifs demandés y compris les comptes de l'année précédente.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2019, comme exposé ci-dessus.

Vote des taux d'imposition :

En terme de fiscalité notre commune reste particulièrement attractive. Au regard de la contrainte atténuée sur nos recettes et des incertitudes liées au futur de la taxe d'habitation, comme exposé lors du débat d'orientation budgétaire, il est envisagé d'attendre d'en savoir davantage sur une éventuelle réforme fiscale plus vaste avant de toucher à nos taux d'imposition. Nous devrions constater une augmentation des bases.

Rappel des taux en vigueur.

Taxes	Taux 2017	Taux 2018	Taux 2019
Taxe d'habitation	10,29 %	10,29 %	10,29 %
Taxe Foncière (bâti)	18,52 %	18,52 %	18,52 %
Taxe foncière (non bâti)	45,67 %	45,67 %	45,67 %

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

ARTICLE	FONCTION	ASSOCIATIONS	BUDGET 2019
6574	324	A.R.E.S.C.	510,00 €
6574	025	Anciens Combattants	480,00 €
6574	833	Association piégeurs	300,00 €
6574	40	Club de pétanque	400,00 €
6574	61	Club des amis du 3ème Age	520,00 €
6574	24	Comité des fêtes	1 040,00 €
6574	312	CRE'ART	610,00 €
6574	511	Croix Rouge	350,00 €
6574	40	Free rider club V.T.T.	640,00 €
		Entretien du parcours de la Laurence	496,00 €
6574	40	Joyeuse Sport	13 120,00 €
6574	40	Sélections sportives (athlétisme)	560,00 €
6574	2120	La rue des jeux	210,00 €
6574	40	Les Archers	600,00 €
6574	40	Nordic Vitalité	130,00 €
6574	311	Musicum St Sulpicien	510,00 €
6574	20	Parents d'élèves 2.0	420,00 €
6574	312	Patchwork	390,00 €
6574	110	Prévention Routière	80,00 €
6574	523	Restaurants du Cœur	120,00 €
6574	024	Saint Sulpice Loisirs	810,00 €
6574	523	Secours Catholique	120,00 €

Information relative aux comptes 2018 et du budget primitif 2019 du CCAS :

M. Laurisse indique que les deux comptes correspondent, et expose le compte administratif 2018 et le budget primitif 2019 du CCAS.

Compte administratif 2018

FONCTIONNEMENT	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations de l'exercice	3 454,46 €	4 834,00€
Résultat de l'exercice 2018		1 379,54 €
Excédent reporté 2017		20 306,61€
Résultat de clôture 2018		21 686,15 €
INVESTISSEMENT		
Opérations de l'exercice	359,00 €	

Budget primitif 2019 - Section de Fonctionnement

Recettes		Dépenses	
Recettes réelles de l'exercice	15 650,00 € <i>(dont 4 150 € de recettes de gestion courante)</i>	Charges de gestion courante	5 370,00 €
Résultat de fonctionnement report	21 686,15 €	Charges de personnel et frais assimilés	21 966,15€
		Autres charges de gestion courante	
Total des recettes	27 336,15 €	Total des dépenses	27 336,15 €

Le conseil municipal prend bonne note des informations communiquées.

Révision des tarifs municipaux

M. Gratia expose, comme il l'a été décidé précédemment, il convient de réviser de manière très modérée pour éviter les fortes hausses ponctuelles la partie des tarifs municipaux non revus en 2018, de créer des tarifs complémentaires pour le bulletin municipal, d'intégrer l'augmentation imposée par la région au niveau des tarifs des transports scolaires et de fixer les tarifs des séjours, comme suit :

Transports scolaires :

La révision des tarifs correspond à la répercussion, en partie, de l'augmentation pratiquée par la région Nouvelle Aquitaine.

Transport scolaire hors coefficient familial		
	Tarifs 2017	Propositions de tarifs 2019
Aller-retour	10 €	10,60 €
Aller ou retour	5 €	5,30 €

Les tarifs ci-dessus seront applicables à compter du 1er juillet 2019, et comme auparavant :

- Un demi-tarif sera appliqué aux familles résidant sur la commune, à partir du troisième enfant scolarisé,
- Dans le cas de difficultés, les familles pourront demander une prise en charge totale ou partielle, selon le cas, par le Centre Communal d'Action Sociale.

Services extra scolaires :

Services extra scolaires hors coefficient familial		
	1/09/2017	01/07/2019
ASLH la journée	9,60 €	9,80 €
ALSH la 1/2 journée	4,85 €	4,90 €
APS matin la 1/2h	0,61 €	0,62 €
APS soir goûter + première 1/2h	1,16 €	1,18 €
Ecole multisports (annuel)	82,82 €	84,48 €
Activité municipale (à l'année scolaire)	82,82 €	84,48 €
Activité municipale par trimestre	30,30 €	30,90 €

Les tarifs ci-dessus seront applicables à compter du 1er juillet 2019, et ceux instaurés par la délibération du 12 juillet 2018, non évoqués ci-dessus, continuent à s'appliquer, comme les coefficients familiaux.

En cas de difficultés, les familles pourront demander une prise en charge totale ou partielle, selon le cas, par le Centre Communal d'Action Sociale.

Restauration scolaire

Service de restauration scolaire hors coefficient social		
	1/09/2017	01/07/2019
Portage repas plein tarif	6,77 €	6,90 €
Portage repas demi-tarif (attributaire fonds national de solidarité vieillesse)	3,43 €	3,45 €
Restaurant scolaire plein tarif	2,53 €	2,58 €
Restaurant scolaire demi-tarif 3ème enfant	1,31 €	1,32 €
Restaurant scolaire pour adulte et parents n'inscrivant pas l'enfant (pénalités)	5 €	5,10 €

Les tarifs ci-dessus seront applicables à compter du 1er juillet 2019, et comme auparavant :

- Un demi-tarif sera appliqué aux familles résidant sur la commune, à partir du troisième enfant scolarisé,
- Les enfants dont les parents sont allocataires du Revenu de Solidarité Active bénéficieront de la gratuité,
- Dans le cas de difficultés, les familles pourront demander une prise en charge totale ou partielle, selon le cas, par le Centre Communal d'Action Sociale.

Le SMILE

Le SMILE organise des séjours pendant les vacances scolaires, il convient de déterminer les participations des familles à ces séjours. Celles-ci sont modulées en fonction de la durée du séjour et du coefficient familial de chaque famille.

	2018			2019		
	Tarifs de base	Quotient familial		Tarifs de base	Quotient familial	
		Minimum	Maximum		Minimum	Maximum
SMILE						
Séjour été de 5 jours	255 €	150 €	306 €	260 €	150 €	312 €
Séjour ski 5 jours	303 €	150 €	363,60 €	309 €	150 €	370,80 €

Compte tenu des montants, la participation des familles pourra réalisée en plusieurs versements.

Bulletin municipal

Il convient de compléter les tarifs du bulletin municipal en créant un nouveau tarif pour une page entière intérieure, comme suit :

TARIFS PUBLICITE BULLETIN MUNICIPAL	
Pour un numéro par an	Tarifs
Format 1/8 page	91,00 €
Format 1/4 page	160,00 €
Format 1/2 page	235,00 €
Format 1/2 page (4e couverture)	352,00 €
Format page entière (intérieur)	470,00 €
Format page entière (couverture)	671,00 €
Pour 3 numéro par an	Tarifs
Format 1/8 page	208,00 €
Format 1/4 page	368,00 €
Format 1/2 page	543,00 €
Format 1/2 page (4e couverture)	800,00 €
Format page entière (intérieur)	1 086,00 €
Format page entière (couverture)	1 600,00 €

Les tarifs ci-dessus seront applicables à compter du 1er juillet 2019.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces propositions et donne mandat à M. le maire pour effectuer les démarches nécessaires.

FDAEC 2019 - Rapporteur M. Laurisse

Les modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C.) ont été votées par le conseil départemental, le montant de l'attribution pour notre commune est de 20 129 euros. Cette dotation permet de financer des travaux d'investissement sous maîtrise d'ouvrage communale. Il est proposé de retenir le projet de voirie suivant : l'aménagement des rues de Magnan Nord et Ouest pour le versement de cette attribution.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition et donne mandat à M. le maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Subventions du SDEEG pour divers travaux d'éclairage public et l'éclairage des courts extérieurs de tennis - Rapporteur M. Courtazelles

Dans le cadre du projet de couverture des courts de tennis, il est nécessaire de déplacer et de remplacer l'éclairage existant, place des services techniques. Le coût y compris la maîtrise d'œuvre s'élève à 26 201 € TTC. Une aide financière à hauteur de 20% peut être sollicitée auprès du Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde, soit de 4 126,17 €.

Il est également nécessaire de renforcer et de remplacer les points d'éclairage public suivants. Le coût total y compris la maîtrise d'œuvre s'élève à 28 510 € TTC.

- Remplacement d'un mât accidenté route de Bordeaux : 2 995 € TTC
- Rajout de 2 projecteurs parking de la gare : 954 € TTC
- Rajout d'une lanterne impasse arrière rue de la gare : 778 € TTC
- Rénovation des foyers ballon fluo hors service : 4 170 € TTC
- Rénovation des foyers ballon fluo dans diverses rues : 19 613 € TTC

Une aide financière à hauteur de 20% du montant des travaux HT hors maîtrise d'œuvre, peut être sollicitée auprès du Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde, soit de 4 489 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces propositions et donne mandat à M. le maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Marché public de travaux pour les rues de Magnan Nord et Ouest

Compte tenu du montant estimatif 160 257 € HT, des travaux d'aménagement des rues de Magnan Nord et Ouest, proche du montant maximum 200 000 € HT du marché fractionné à bons de commande, il est décidé de lancer une consultation. Le marché sera passé selon une procédure adaptée et sera déclaré infructueux si les offres remises sont plus onéreuses que les prix pratiqués dans le cadre du marché à bons de commande. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2019.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces propositions et donne mandat à M. le maire pour effectuer les démarches nécessaires, et signer le (ou les) marché à intervenir.

Prime annuelle 2019

Une prime annuelle est versée au personnel de la commune depuis les années 1970. Celle-ci, intégrée dans le budget de la commune, est d'un montant unique pour tous les employés quel que soit le grade, et est versée, après décision du maire, au prorata temporis de la présence des agents. Il est proposé au conseil municipal de majorer de 1,5 % le montant versé en 2018 soit de passer de 1 070,05 € à 1 086,10 € pour les agents à temps complet. Cette prime est versée en 2 fois, en juin et novembre.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition et donne mandat à M. le maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Autorisation annuelle de créer et de recruter des agents contractuels sur des emplois permanents et non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire et saisonnier d'activité

Pour faire face à l'accroissement saisonnier d'activité lié à la distribution du bulletin municipal, à l'entretien des bâtiments, à la restauration scolaire et à l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires, il est nécessaire d'autoriser M. le maire à recruter selon les besoins jusqu'à 9 agents contractuels sur des emplois non permanents.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces propositions et donne mandat à M. le maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Convention avec le SDIS pour effectuer les opérations de contrôle des PEI publics

Le SDIS a conclu une convention financière avec la communauté des communes du secteur du St Loubès permettant le versement d'une subvention volontaire au budget du SDIS. En contrepartie, le SDIS nous a adressé un projet de convention d'une durée de un an, renouvelable 2 fois par tacite reconduction pour effectuer les opérations de contrôle « débit/pression » des PEI publics, chaque année sur 100% des bouches et poteaux incendie de la commune.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition et donne mandat à M. le maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Questions diverses

- M. le maire rappelle que les élections européennes se tiendront le 26 mai prochain.
- La cérémonie du 14 juillet 2019, aura lieu le samedi 13 juillet 2019 à 11 heures.
- M. Quintal explique qu'il a rappelé au SIAEPA de Bonnetan son engagement pour installer des hydrants à Birac pour améliorer la protection contre l'incendie.
- M. Seigneur, à la demande de M. Pulcrano, explique qu'un nouveau type de ramassage automatisé va être mis en place le Semoctom. Pour cela, le Semoctom a mandaté la société Brangeon pour faire une étude sur les modalités de collecte sur la commune. Une présentation au conseil municipal sera organisée par le syndicat.

La séance est levée à 22 heures.



B. QUINTANA

Tous les jours 24H/24



Toutes prestations funéraires

- Organisation d'obsèques civiles et religieuses
- Transport de corps avant et après mise en bière toutes distances
- Incinération
- Formalités et démarches assurées
- Salons funéraires privés
- Chapelle
- Chambre funéraire
- Salle de soins
- Thanatopraxie
- Véhicule de suite et véhicules de prestige
- Sonorisation

Magasin funéraire

- Fleurs naturelles (toutes compositions sur commande)
- Plaques
- Fleurs artificielles

Contrat décès

Transports internationaux

Constructions de caveaux

- Marbrerie
- Monuments funéraires

Crémation

www.pompes-funebres-quintana.fr

SAS FUNECAP OUEST - pfpe.bquintana@orange.fr

05 56 77 55 60

Fax : 05 56 38 90 31

91, rue Edmond Faullat

33440 AMBARES ET LAGRAVE

05 56 24 35 22

81, cours d'Albret

33000 BORDEAUX

05 56 56 05 05

69 bis, rue de la Pelouse de Douet

33000 BORDEAUX

(face dépositaire Hôpital Pellegrin)

Tennis

Honneur à nos jeunes et nos bénévoles pour cet épisode printanier. Dans le « challenge 33 », compétition individuelle départementale ouverte aux jeunes garçons et filles, notre club est le plus représenté pour l'ensemble du secteur. Après un très beau tableau, Alexis s'est finalement incliné en demi-finale (15/16 ans) contre le futur vainqueur. Arthur s'arrête lui en finale (13/14 ans) après s'être formidablement battu et Jean, après un parcours sans faute gagne sa finale (13/14 ans) avec brio.

L'arrivée de belles journées se traduit aussi par une accélération et une multiplication d'activités : stage pour les vacances de Pâques, déplacement de 16 enfants au tournoi de Bordeaux Primrose (1^{er} mai), plateau 9 ans (4 mai), « moment » Intersport (avec jeux et remises de cadeaux), matchs par équipes adultes (3 masculines et 1 féminine) à compter du 5 mai, fête de la FFT et de l'école de tennis (8 juin), notre tournoi jeunes de 10 à 18 ans entre le 8 et 23 juin et la fête du club (29 juin).

Toutes ces actions seraient impossibles sans l'implication de nos bénévoles à qui nous tirons un immense coup de chapeau.

Suite à l'annonce de M. le Maire dans l'édito du bulletin précédent concernant la couverture des terrains, nous avons accueilli dans nos locaux les représentants de la municipalité, la conseillère en développement de la Ligue, le directeur des services techniques de la Fédération Française de Tennis ainsi que l'architecte du projet pour une réunion de travail extrêmement intéressante et constructive.

En résumé, une fin de saison qui s'annonce passionnante et que vous pouvez venir partager avec nous. Les encouragements à nos joueurs sont toujours les bienvenus et si vous souhaitez découvrir la pratique de notre sport n'hésitez pas à venir nous rencontrer.



JSSSC Cyclo

Pour les non-initiés, la saison de cyclisme amateur sur route se déroule de février à octobre. Elle est un peu plus étendue pour les professionnels qui profitent durant les mois froids d'Europe de contrées plus propices à la pratique d'un sport toujours plus agréable lorsque les températures sont clémentes.

Ici, le changement d'heure puis les belles journées du printemps et de l'été permettent même de varier les créneaux horaires en fonction des obligations professionnelles, familiales ou des conditions météo. C'est ainsi que les sorties organisées par le club ont lieu à des horaires différents. Les sorties à allure modérée ont lieu les mardis, jeudis et samedis à 13h30 et le dimanche à 9h. Deux autres sorties à tempo plus élevé ont lieu les mardis et jeudis à 17h45. Le rassemblement se fait devant la bibliothèque.

Chacun est le bienvenu pour s'essayer à cette pratique, même les curieux habitués aux sorties solitaires : ceux-là verraient que le vélo est différent selon qu'on le pratique seul ou en groupe.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Jean-Pierre Saugeon au 06 65 41 02 40.

Côté résultats, pour cette première partie de saison, déjà quelques victoires, de nombreux podiums et tous, jeunes comme plus anciens sont au rendez-vous : le club tient son rang !



▲ Noël Cano, un de nos plus fidèles adhérents, collectionne les podiums en ce début de saison

Les « Grolles » à Gavarnie

Cette année, pour leur 12^{ème} saison, les Grolles ont organisé leur week-end raquettes dans les Pyrénées au cœur du magnifique cadre du site de Gavarnie .

Pour la 1^{ère} journée, c'est au départ de la station de Gavarnie-Gèdre que le groupe a profité pleinement, sous un ciel radieux, de l'espace offert jusqu'au col des Espézières situé à plus de 2200m. La montée fut rude mais la vue au sommet était une belle récompense. La randonnée du lendemain mena le groupe vers le plateau de la Courade au pied du Cirque de Gavarnie, un parcours plus facile, toujours dans un fabuleux décor.

Tous garderont le souvenir d'un week-end placé sous la convivialité, la bonne humeur et le goût de l'effort.

D'ici à la fin de la saison, les Grolles se retrouveront pour des sorties sur le département, suivra un week-end prolongé au mois de juin dans les Hautes-Pyrénées pour de nouvelles randonnées.

**Pour plus de renseignements concernant la Randonnée vous pouvez contacter
Philippe Rebière - email : rebiereph@wanadoo.fr**



MONNET
Bijouterie

Artisan de Père en Fille depuis 1974

BIJOUTIER // JOAILLIER // HORLOGER

05 56 30 82 50

17 place Maucaillou - ST SULPICE & CAMEYRAC

Depuis 25 ans sur votre commune

Les Jardins de Thomas

Entretien des espaces verts

Tel : 06.81.81.38.90

Fax : 09.61.66.16.85

Email : thomas.acien@hotmail.fr

Diplômé en Licence professionnelle d'Aménagement du paysage

Souffle Harmonie

Apprendre à se détendre par un meilleur ressenti corporel physique et psychique, augmenter sa souplesse, telle est la raison d'être du Qi Gong.

Découvrez la pratique d'une méthode de santé millénaire, basée sur des mouvements spécifiques associés à une respiration adaptée tout en décontraction musculaire pour une meilleure vitalité, un bien-être du corps et de l'esprit.

Christian REGNY, enseignant diplômé de la FFAEMC (Fédération Française des Arts Energétiques et Martiaux Chinois) en Qi Gong, président de l'association Souffle Harmonie Santé, vous accueille à ses cours (1 cours d'essai gratuit) :

- Le mardi soir de 19h15 à 20h45 à la salle des fêtes de Saint-Sulpice et Cameyrac,
- Le samedi matin (2 cours) : de 8h30 à 10h et de 10h15 à 11h45 dans la salle du 1^{er} étage de la bibliothèque de Saint Sulpice et Cameyrac.

Nous sommes à votre disposition pour toute information au 06 19 43 20 48 ou 06 37 75 48 88



A.R.E.S.C

Le Musicum et l'école de musique de Mme Brun ont donné un concert en l'église St Roch à St Sulpice le vendredi 24 mai au profit de l'ARESC en vue de la restauration de la chapelle de la Vierge.

Si vous vous sentez concerné par la préservation de ce patrimoine communal, n'hésitez pas à rejoindre l'ARESC qui fêtant bientôt son quart de siècle d'existence, a besoin de renouveler son conseil d'administration.

Pour tout renseignement, appelez le 05.56.21.89.31 ou contactez la mairie



CRE'ART

L'association Cré'Art a perdu sa secrétaire en la personne de **Josy Tournebize**. Elle était notre bout en train et on se souviendra de son dynamisme, de sa gentillesse, de sa générosité et de son esprit de partage, au sein de notre association comme dans sa vie de tous les jours.

La maladie a eu raison de ses sourires et de sa volonté farouche de vivre. Nous garderons d'elle le souvenir de ses chansons, des multiples facettes de ses activités, couture, tricot, point compté dont elle dispensait ses conseils avec le soin particulier requis pour cette activité, bijoux en perles ou en pâte Fimo.

Toutes les adhérentes de Cré'art lui témoignent un hommage sincère et amical.



L'Atelier de Patchwork au cœur des rayures

Début février, les adhérentes de l'Atelier de Patchwork se sont retrouvées pour assister à un stage avec Gabrielle Paquin, sur l'utilisation des tissus rayés.

Cette artiste a étudié le dessin et la peinture dans une école des beaux-arts. Elle pratique la peinture et simultanément le patchwork, tout d'abord traditionnel avec la réalisation d'ouvrages inspirés de modèles américains du 18^{ème} et 19^{ème} siècle. Très vite, son travail évolue vers un patchwork plus contemporain et la pratique de l'art textile. Souvent primées dans le cadre de concours, les œuvres de Gabrielle sont facilement identifiables par l'utilisation des tissus rayés.

Les rayures sont en effet souvent écartées par les patcheuses car leur utilisation peut être complexe. Cependant, après ces deux jours passés à observer le travail de Gabrielle et les enseignements qu'elle nous a prodigués, nous voici désormais prêtes pour travailler ces tissus sans la moindre appréhension.

De nouveaux chemins de créativité viennent de s'ouvrir à nous, des projets commencent à germer dans nos esprits...

Si dans vos placards des chemises d'homme au tissu rayé vous encomrent, n'hésitez pas à les porter à l'Atelier (le mardi de 20h à 23h et le vendredi de 14h à 17h dans la salle de l'ancienne cantine - parking de la bibliothèque) ou directement à la mairie. Nous saurons comment leur donner une seconde vie !

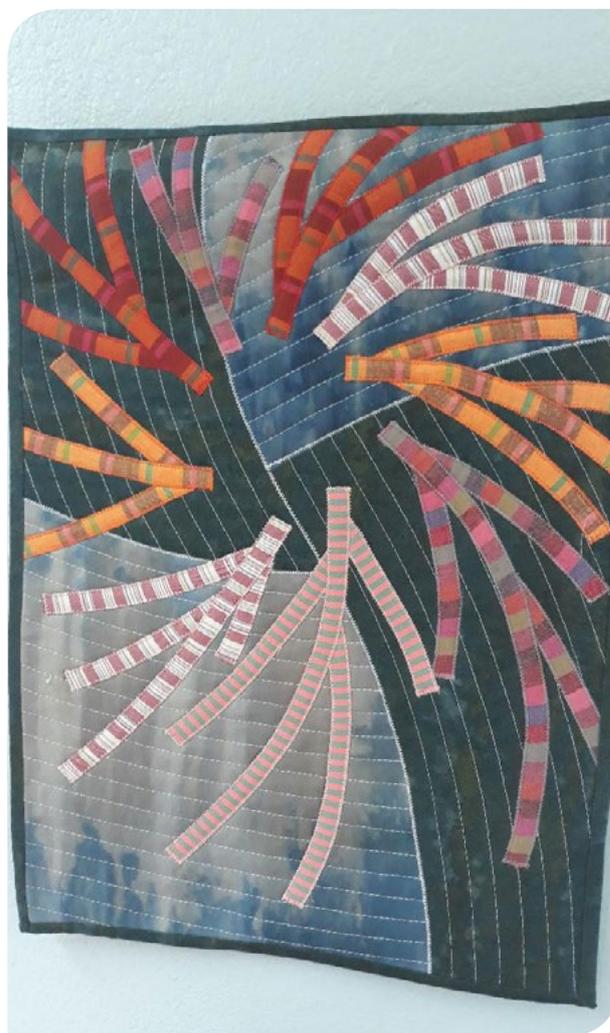
Contact : Valérie Anderluzzi, présidente de l'Atelier 06 72 35 29 58



▲ Groupe de la première journée



▲ Groupe de la seconde journée



▲ Ouvrage réalisé

Lumière de Plumes

La première édition du Weekend Fashion organisée par Ergané Aquitaine s'est déroulée à Saint Sulpice et Cameyrac les 9 et 10 Février derniers. Cette manifestation a été une véritable réussite puisqu'elle a permis de récolter plus de 800 euros au profit de l'association Lumière de Plumes. Bénévoles, partenaires et spectateurs ont en effet tous contribué à leur manière et permettront ainsi à l'association de proposer de nouvelles prestations et un accompagnement de proximité aux personnes malades ou ayant été touchées par le cancer.

Pour soutenir et suivre les actions menées par Lumière de Plumes, rendez-vous sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/Lumiereplumes>

Contact : Christiane Pulcrano 06 16 56 41 62



▲ Défilé au weekend Fashion

Pour ceux qui ne connaîtraient pas encore la ludothèque La Rue des Jeux...

Où c'est ? La ludothèque est située au 15, avenue de Maucaillou (bâtiment à côté de la bibliothèque).

A quoi ça sert ? Pour une adhésion annuelle individuelle de 12 euros (ou 25 euros pour une famille), vous pouvez venir jouer sur place, emprunter des jeux ou bien participer à des soirées-jeux.

C'est pour qui ? Pour tous ! Bébé, enfants, ados, adultes il y en a pour tous les goûts.

On peut venir quand ? Voici nos horaires : Lundi 9h30 - 11h30, Mercredi 9h30- 11h30 et 15h-17h, Vendredi 10h-12h et Samedi 14h30- 17h30. A cela s'ajoute un vendredi soir par mois.

Le 8 février a eu lieu une soirée jeux de cartes, le 8 mars une soirée rétrogaming, le 5 avril nous nous sommes réunis autour du jeu des loups-garous de Thiercelieux (voir photo) et le 10 mai nous vous avons proposé des Unlock (jeux coopératifs de type escape game où il faut combiner objets et résolutions d'énigmes...).

La prochaine soirée est prévue vendredi 14 juin à 20h30. Cette fois-ci, pas de thème particulier, vous pourrez choisir parmi les jeux de la ludothèque en fonction de l'humeur du jour !

Vous êtes maintenant prêts à venir nous rejoindre !

Notre équipe de bénévoles vous accueillera avec grand plaisir, alors à bientôt !



▲ Soirée jeux Loups Garous



21 Juin 2019
à partir de 19h30

FÊTE DE LA MUSIQUE!

Food truck
et marché
artisanal

Parc de la
Bibliothèque



FÊTE DE ST SULPICE

6 ET 7 JUILLET 2019

Au programme...
fête foraine,
repas et soirée dansante,
animations diverses
et feu d'artifice !

Participez activement à
l'animation de votre commune,
devenez membre du
Comité des Fêtes.

Contact : Pascal Medevielle,
président de l'association
06 25 16 85 93

À venir : Concert de Gospel...

**Plus d'infos sur la page
facebook du Comité.**

Galipette

Famille en fête, organisée par l'association Galipette en partenariat avec les communes d'Yvrac et Sainte Eulalie, vous réserve une semaine culturelle pleine de surprises :

Au programme
du Samedi 22 Juin au Samedi 29 Juin 2019

Des artistes, des professionnels et des bénévoles qui vous proposeront plusieurs événements riches et variés.

Des spectacles de 0 à 99 ans

- « **Namasté India** » avec Francis Passicos et les assistantes maternelles.
Dans un décor chatoyant et volutes d'encens, Namasté India nous transporte au cœur de l'Inde sacrée.
- « **Bull orchestra** » (Scène d'été) avec les Grooms Bull Orchestra
Compagnie ARRREUH
Deux chefs d'orchestre, sans orchestre, musiciens sans instrument, proposent une symphonie visuelle, une ode à l'éphémère : de la poésie toute en bulles !



- « **Les petits sons du monde** » Compagnie le Salon de Musique
Découvrir une musique envoûtante et des instruments exotiques dont certains ressemblent à des jouets, être sur un tapis volant au son des mélodies et se laisser porter.
- « **Lalao** » Compagnie Entre nous.
Dans un espace intimiste, ludique et coloré, une comédienne et une danseuse invitent le public à suivre le parcours d'un petit oiseau qui va devoir passer des épreuves pour prendre son envol.

Des ateliers adaptés au jeune public de moins de 4 ans

Danse, détente, relaxation, cuisine, musique, arts plastiques.

À très vite pour ce rendez-vous incontournable pensé et mis en place par les élus, bénévoles et professionnels de l'association Galipette avec l'aide de tous nos partenaires.

Des flyers détaillés seront disponibles début juin et vous permettront de vous inscrire.

Atelier de Yoga du Rire

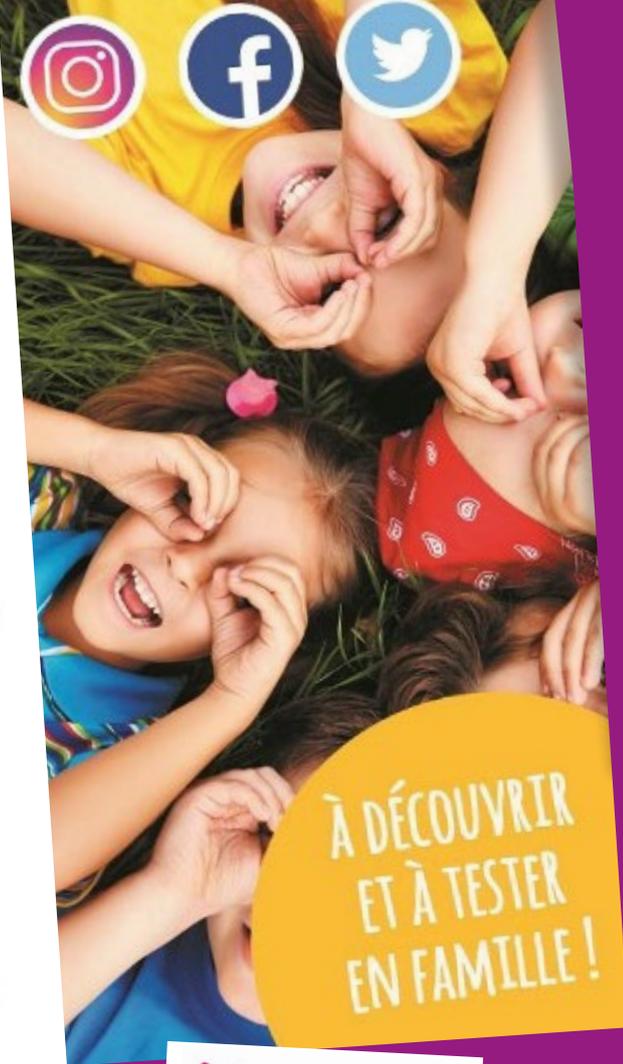
ATELIERS ENFANTS - ATELIERS EN FAMILLE

> à partir de 5 ans

Le Yoga du rire pour les enfants est une pratique amusante pour développer l'intelligence émotionnelle dans un environnement non compétitif et une atmosphère nutritive qui les encourage à jouer, se divertir, s'oxygéner, à s'exprimer pleinement pendant qu'ils améliorent leur force, leur coordination, et aussi la conscience de leur corps, leur confiance en eux.

Florence GOISSET : 06 07 72 42 33

Formatrice, Animatrice et Professeur de YOGA DU RIRE
www.clubrireetbienetre33.com



DANSE Moderne & ZUMBA

Laissez la musique vous emporter, amusez vous, gardez la forme !

Cours de **DANSE MODERNE** et **ZUMBA**, tous les mercredis de 15h à 21h à la salle des fêtes de Saint Sulpice et Cameyrac.

Enfants dès 4 ans, ados, adultes, filles et garçons, tous niveaux

VIBREZ sur les rythmes les plus tendances, chorégraphies modernes et bonne ambiance !

Bloquez la date !

Cette année, le Gala de danse aura lieu **Samedi 15 Juin 2019 - 20h30 - Salle des fêtes.**

Avec un son & lumières de professionnels et des costumes pailletés, les élèves vous feront le show !



De nombreux EVENEMENTS sont organisés tout au long de l'année, ouverts à tous ! ZUMBA PARTY (Octobre Rose, Téléthon..) et STAGES ENFANTS pendant les vacances scolaires.

Consultez notre AGENDA sur ardm-danse.fr

INSCRIPTIONS TOUTE L'ANNEE, COURS D'ESSAI OFFERT



Yoga Relaxation Méditation

Faire du Yoga, c'est certes s'accorder un moment de qualité avec soi-même pour se retrouver, se régénérer... Mais aussi, se tenir en forme physiquement et psychiquement.

Le cours de St Sulpice et Cameyrac existe depuis les années 80. Il est très apprécié.

La richesse de l'enseignement, la compétence du professeur, la convivialité et chaleur du groupe, ont fait de ce cours un rendez vous important, que certains fréquentent sans lassitude depuis bien des années et que d'autres découvrent.... Il est toujours possible de s'inscrire à tout moment. Le critère restera la motivation personnelle.

Renforcer son système nerveux, apprendre à bien respirer, changer et réguler ses humeurs, stabiliser ses émotions, découvrir son potentiel énergétique... Tout un programme ! Que nous offre la pratique du Kundalini Yoga. Pratiquer, se relaxer et surtout « méditer » pour se mettre en contact avec son être profond en rentrant dans un silence intérieur, apaisant... Une expérience forte qui enrichit son quotidien.

Tout le monde peut pratiquer quelque soit l'âge et la demande de départ. Les effets sont bénéfiques dès les premières séances et iront grandissant avec une pratique régulière...

Pour tous renseignements : Nicole BARRERE, directrice

Association Sat Nam au 05 57 43 06 73 - Cours pour Ados / Adultes

Courriel : sat-nam@wanadoo.fr (d'autres cours existent sur les communes avoisinantes)

Salle de Danse (Salle des Fêtes) - le jeudi à 19h30

MUSICUM

Le 30 mars, Philippe Adolle, 18 ans, a présenté la catégorie supérieure 2 au concours national de piano à Paris, présidé par Monsieur Claude Kahn, célèbre pianiste. Son interprétation de la 25^{ème} étude de Chopin et Revolutionary Appassionata, le 3^{ème} mouvement de la sonate de Beethoven n°23 opus 57, lui ont permis d'obtenir le 2^{ème} accessit. Malgré ses études d'ingénieur astronaute, passionné de musique, il trouve toujours le temps de travailler cette discipline auprès de son professeur Maryse.

Le 29 juin à 20h30 à la salle des fêtes de Saint Sulpice et Cameyrac, vous pourrez entendre Philippe ainsi ses camarades : Théo, Timéo, Trystan, Clément et les élèves plus petits de Maryse pour le traditionnel récital de fin d'année.



▲ Philippe en répétition

Cours de Musique

MME BRUN

Professeur de musique

Diplôme agrégé de l'Ecole Supérieure de Paris A.C.F - A.P.H.

Solfège et Théorie

Piano, Accordéon, Guitare, Harpe, Gembé
Flûte, Xylo, Orgue, Synthétiseur

Rue de Magnan Nord
33450 Saint-Sulpice-et-Cameyrac

06 68 85 40 20

(Sur rendez-vous)

Encombrants

Des règles très précises doivent être appliquées concernant ce ramassage.

Rappel. Sont interdits les palettes, les pneus, les parpaings et autres matériaux de constructions, les papiers, cartons, polystyrène...

Les encombrants doivent être déposés la veille. Merci...

Environnement

L'an 2020 verra quelques changements dans la manière de trier nos déchets.

Un nouveau tri verra le jour. C'est la CDC de Saint Loubès, dont notre commune, qui servira de test pendant l'année 2020 pour le ramassage des biodéchets c'est-à-dire tout ce qui se rapporte à l'alimentaire. Une nouvelle poubelle sera dédiée à ce tri. La réglementation nous impose de trier davantage et de réduire les quantités de déchets ménagers dans notre poubelle.

Le Semocode ou badge d'accès aux déchèteries du SEMOCTOM font partie de ces nouvelles mesures de réduction.

En ce moment un cabinet d'étude visite notre commune pour trouver la meilleure façon de traiter nos biodéchets. Faites leur bon accueil.

Comme vous le savez les désherbants type glyphosate sont interdits, nous vous recommandons, comme on le voit trop souvent, de ne pas traiter vos bords de route. **Cela est formellement interdit.**

Ramassage des encombrants

lundi 3 juin 2019

lundi 1^{er} juillet 2019

lundi 5 août 2019

lundi 2 septembre 2019

lundi 7 octobre 2019

**Réunion publique
sur les biodéchets
le 20 septembre à 18h30
à la salle des fêtes
animée par le Semoctom**



**Recherche bénévoles pour
aider au compostage des
déchets du restaurant scolaire.**
Contactez la mairie 05 56 30 84 13

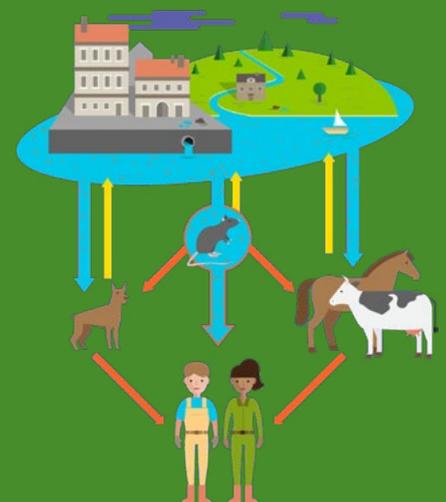
Chasseurs, pêcheurs, pratiquants d'activités aquatiques dans la nature, soyez vigilants !

La leptospirose est une maladie bactérienne méconnue transmise à l'homme par certains mammifères.

Les principaux facteurs à risque sont les rongeurs et l'eau douce. En effet, les bactéries stockées dans les reins des animaux puis dans leur urine contaminent ensuite leur pelage et leur environnement. Ces bactéries peuvent ensuite pénétrer dans l'organisme humain par des plaies ou écorchures, les yeux, le nez, la bouche à la suite d'un contact avec des mains souillées.

En cas d'exposition régulière dans des zones à risque, lavez-vous fréquemment les mains, évitez tout contact avec le nez, la bouche, les yeux avec des mains sales.

Plus d'infos <https://leptospirose-prevention.fr>





POMPES FUNÈBRES LAVERGNE

FUNÉRARIUM - MARBRERIES

EXPOSITION DE MONUMENTS FUNÉRAIRES

Salon d'exposition de cercueils - Devis gratuit
Contrat Prévoyance Obsèques - 24h/24 - 7j/7
Magasin de fleurs artificielles - Croix - Plaques

**TOUT LE FUNÉRAIRE...
...SITUÉ À COTÉ DU CREMATORIUM**

2, route de la Loubère 33450 MONTUSSAN

RN 89 - sortie n°3

05 56 72 92 89

Un expert pour le nettoyage
de vos vitres



DEMAY Christophe 06.10.86.83.96

Saint-Sulpice et Cameyrac chrdeamay@wanadoo.fr

**SAINT SULPICE
CONSTRUCTIONS**

S.S.C.

Entreprise de
Maçonnerie

- Gros Œuvre
- Terrassement
- Démolition
- Accès Chemin
- Entretien de Bâtiments Industriels

ZA Canteloup
33450 St SULPICE & CAMEYRAC
s.s.constructions@orange.fr

Tél. 05 56 38 26 43
Port. 06 07 58 79 04
06 87 74 82 07
06 33 05 33 12



Mettez de l'Espace
dans votre Maison

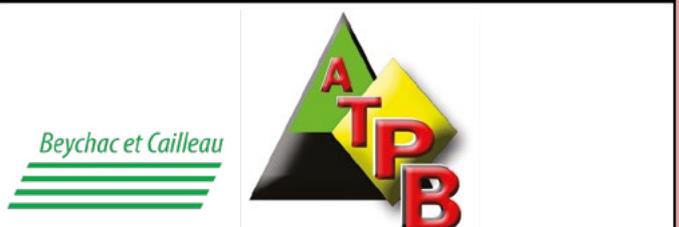
Plus d'Espace !
Plus de Confort !



Lieu dit «Le Bos Plan»
Le Fileur
33750 Beychac et Cailleau

05.56.30.83.97

www.atps-surelevation.fr



**CHARPENTE
COUVERTURE - ZINGUERIE
BANDEAUX - LAMBRIS
05 56 30 83 97**

AGENDA

JUIN

Vendredi 14

Kermesse de l'école maternelle, à partir de 16h30

Samedi 15

Gala de danse d'ARDM, salle des fêtes, 20h30

Dimanche 16

Rassemblement de voitures anciennes organisé par le CRAM, stade Lamothe, 9h30

Mardi 18

Commémoration de l'appel du Général de Gaulle, monument aux morts, 18h30

Vendredi 21

Fête de la musique organisée par le Comité des fêtes, Food truck, marché artisanal, Parc de la bibliothèque, à partir de 19h30

Vendredi 28

Fête de l'école élémentaire

Samedi 29

Concert de fin d'année du Musicum et des élèves de Mme Brun, salle des fêtes, 20h30

JUILLET

Du 6 au 7

Fête locale organisée par le Comité des fêtes, course cycliste, animations diverses, fête foraine, feu d'artifice.

Samedi 13

Fête Nationale, rassemblement à la mairie, 11h

Dimanche 14

Rassemblement de voitures anciennes organisé par le CRAM, stade Lamothe, 9h30



SEPTEMBRE

Dimanche 8

Rassemblement de voitures anciennes organisé par le CRAM, stade Lamothe, 9h30

Samedi 14

Forum des assos et accueil des nouveaux arrivants, parc de la bibliothèque, à partir de 9h

Vendredi 20

Réunion publique d'information sur les biodéchets animée par le Semoctom, salles de fêtes, 18h30

OCTOBRE

Dimanche 13

Bric à Brac de St Sulpice Loisirs, salle des sports, 8h-18h

Dimanche 13

Rassemblement de voitures anciennes organisé par le CRAM, stade Lamothe, 9h30

Samedi 19

Paëlla du foot, salle des fêtes.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

16 naissances entre le 1^{er} janvier et le 23 avril 2019
La publication des noms est désormais interdite

MARIAGES

- 09 fév. : Pierre André Fernand BURET et Axelle FILLAUDEAU
11 mai : Frédéric Lionel POUIGNAUD et Jennifer Charlotte BECHER

DÉCÈS

- 13 jan. : Jeanne Françoise VERSPROUMY épouse Jean-Philippe JULLIAT
19 jan. : Lucienne Jeannine Elisabeth GOURBIL veuve Paul Francis Jean GOURBIL
09 fév. : Jean-Michel Pierre SALANOUBAT
09 fév. : Leslie LACHAUME
19 fév. : Albert Roger GAGNADOUR
05 mars : Jean Guy COLIN
07 mars : Monique FACQUE épouse Germain Léon VANDENBOSSCHE
13 mars : Josiane Marie Henriette TOURNEBIZE épouse Georges LASSUS
15 mars : Alice Lucienne Marie Josèphe PORTIER veuve Alain Yves BEDIN
25 mars : Catherine Martine TOUILIN épouse Michel Jacques BOULANGER
17 avril : Ernest ARRONIZ
21 avril : Pierre Ferdinand DUBERGÉ
29 avril : Carine Denise Odette DUSSUTOUR veuve Christophe MICOULAS
05 mai : René Georges DURANDEAU
10 mai : Jeanne LÉTOURNEAU veuve Fernand Jean GRETEAU

Prochain numéro le 21 octobre

Dépôt des articles avant le 18 septembre par mail à mairie@saintsulpiceetcameyrac.fr ou bulletinmunicipal@saintsulpiceetcameyrac.fr sous format .doc et photos jpg haute définition. Merci de respecter cette date. Dans le cas contraire, les articles ne seront pas diffusés.

Horaires et dates des messes et célébrations dans nos paroisses

Du 25 mai au 1^{er} septembre 2019

Samedi 25 mai
St Sulpice 18h30

Dimanche 26 mai
St Loubes 10h30

Jeu 30 mai Ascension
St Loubes 10h30

Samedi 1^{er} juin
Montussan 18h30

Dimanche 2 juin
St Loubes 10h30

Samedi 8 juin Pentecôte
Beychac 18h30

Dimanche 9 juin
Ste Eulalie 9h30

Samedi 15 juin
Izon 18h30

Dimanche 16 juin MDF
St Loubes 10h30

Samedi 22 juin
Caillau 18h30

St Loubes 18h30 Communion

Dimanche 23 juin
St Loubes 10h30

Samedi 29 juin
Yvrac 18h30

Dimanche 30 juin
St Loubes 10h30

Samedi 6 juillet
St Sulpice 18h30

Dimanche 7 juillet
St Loubes 10h30

Samedi 13 juillet
Montussan 10h30

Dimanche 14 juillet
St Loubes 10h30

Samedi 20 juillet
Beychac 18h30

Dimanche 21 juillet
St Loubes 10h30

Samedi 27 juillet
Ste Eulalie 10h30

Dimanche 28 juillet
St Loubes 10h30

Samedi 3 août
Izon 18h30

Dimanche 4 août
St Loubes 10h30

Samedi 10 août
Caillau 18h30

Dimanche 11 août
St Loubes 10h30

Mercredi 15 août Assomption
Yvrac 10h30

Samedi 17 août
St Sulpice 18h30

Dimanche 18 août
St Loubes 10h30

Samedi 24 août
Montussan 18h30

Dimanche 25 août
St Loubes 10h30

Samedi 31 août
Beychac 18h30

Dimanche 1^{er} septembre
St Loubes 10h30

Accueil : 13, rue de Saint Aignan 33450 Saint Loubès - 05 56 20 41 30 - sp.stloubes@orange.fr

Permanences : mardi-mercredi-samedi : 9h30/12h - Vendredi 9h30/12h - 17h/19h

Pour un baptême : inscriptions 3 mois à l'avance. **Pour un mariage** : inscriptions 6 mois à l'avance

Père Justin Singha 06 99 93 35 92 - Père Mounicoux 05 56 20 46 57 / 06 68 40 39 65

MDF : Messe Des Familles

Les prêtres confessent sur RV ou avant les messes.

SUPER U

Saint Sulpice et Cameyrac

Centre Commercial - Place Maucaillou - Tél. : 05 57 34 51 00

superu-saintsulpice.com

 Super U Saint Sulpice et Cameyrac



U location



pour célébrer



pour goûter



pour s'amuser

Pour l'achat d'un fût de 20l

1,00 €

par jour

Tireuse à bière

BIENVENUE DANS LE SUPERMARCHÉ
PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS*



U DRIVE

coursesu.com

DU PAIN CHAUD
TOUTE LA JOURNÉE.
PÉTRI, FAÇONNÉ
ET CUIT SUR PLACE



VOS COURSES
préparées
GRATUITEMENT
sans minimum
de commande

au même prix qu'en magasin
en 4 heures seulement !

MAGASIN OUVERT LE DIMANCHE MATIN